

SPÉCIAL 30^{me} ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE
et de la Libération de la poche de Lorient

Ami entends-tu...

JOURNAL DE LA RÉSISTANCE MORBIHANNAISE

Organe de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance Comité du Morbihan

Rédaction - Administration - Publicité : 140, Cité Salvador-Allende, 56100 LORIENT

C. C. P. A.N.A.C.R. 1472-98 Rennes

Compte Bancaire B. P. B. A. N° 27 19 03810-8 Lorient

Abonnement 1 an soit 4 numéros : 10 Francs — Carte de soutien annuelle : 10 Francs

8^{me} ANNÉE

1^{er} SEMESTRE 1975

PRIX : 3 FR.

28
et
29

LORIENT



... Cette ville nouvelle, il y a 30 ans
n'était que ruines ...

Certains jeunes rendent leur père responsable des maux de notre Société : « Vos faits de guerre et votre victoire à quoi ont-ils servi ? » N'avons-nous aussi reproché à nos pères de 14-18 de n'avoir pu préserver la paix de 39 ?

Depuis 1945 les guerres se succèdent par le monde en folie, qu'elles s'appellent « aides » ou « pacifications ».

Bientôt la planète portera 8 milliards d'humains.

Les jeunes s'interrogent : que sera demain ?

Ils devront aussi demander : « pourquoi cela, quelles en sont les causes profondes ? ».

On pense mal à son destin lorsque l'on doit quitter le lycée ou l'apprentissage pour l'Agence pour l'Emploi, qu'on subit l'inflation, la flambée des prix, la récession économique, la multiplication des faillites et que, cependant, l'« Annuaire des participations étrangères en France » révèle que près de 10.000 sociétés françaises sont contrôlées par des capitaux étrangers.

Au temps où l'homme marche sur la lune, la jeunesse conteste et se révolte si le progrès technique n'évite la faim sur la terre, et si, pour son futur on ne lui offre que des structures sociales et mentales sclérosées, inadaptées au rythme d'une évolution planétarisée. Ardents et généreux, avides de savoir et de justice, c'est l'expansion de la vie qu'elle attend de l'atome avec le pain et la paix pour tous, le progrès technique au service de la culture pour aller toujours plus avant.

.

Ce furent aussi les idées qu'exprima la Résistance unie dans la Charte nationale dénommée « Programme du Conseil National de la Résistance », adoptée à l'unanimité le 15 Mars 1944 par les partis, mouvements et organisations au coude à coude, engagés dans la lutte contre l'ennemi commun, et approuvée par le chef du Gouvernement Provisoire, le Général de Gaulle.

En un premier volet, les moyens de libérer la France : mission accomplie !

Mais il fallait aussi reconstruire le pays, matériellement et moralement, après l'épreuve dont il sortait exsangue. Il fallait appliquer des réformes démocratiques fondamentales conformes à l'intérêt national, avec la plus large participation des travailleurs à la gestion des affaires publiques et une juste répartition des fruits de l'activité de tous.

Il fallait empêcher le retour d'une telle épreuve et en dénoncer les auteurs : la trahison de la grande industrie, des oligarchies financières, qui pour assurer des privilèges ébranlés par la chaude expérience du Front Populaire, préférèrent de Munich à Vichy livrer la France à Hitler et laisser déferler sur

carte d'ancien combattant, des avantages de la retraite, — que le 8 Mai n'est férié que s'il coïncide avec l'Ascension, — que la voix de la Résistance est étouffée, et déformée son histoire afin que ses enseignements ne profitent aux générations qui montent.

.

Oui, nous avons vécu cela ! Et, en l'année du 30^{ème} Anniversaire de la Libération des camps nous assistons encore à l'apologie de la trahison : interview du milicien TOUVIER, celle de SKORZENY, général SS, à l'ORTF, réédition du journal nazi « Signal », commercialisation d'ouvrages d'autonomistes collaborateurs, etc...

Ceux qui permettent cela sont les ennemis de la Résistance. Découvrez leur visage et vous

combat permanent sur tous les fronts.

Les résistants ont montré à nouveau le chemin plein d'embûches qui mènera vers une société plus juste et fraternelle.

Après l'épreuve qu'ils ont vécue de la torture et du crématatoire, ils veulent à la jeunesse donner de l'Homme une autre vision que celle de l'ombre humaine fixée, indélébile, le 6 Août 1945 sur un mur d'Hiroshima.

Grand moment de la lutte des peuples pour un devenir serein, la Résistance est le point d'ancrage indestructible d'où peut partir la jeunesse.

Qu'à tous les niveaux elle apprenne l'Histoire de la Résistance, en commençant par la participation au concours scolaire et elle se libérera vite, par toutes ses richesses, de toutes les formes d'esclavage.

.

A toi Jeunesse de nos vingt ans !

le monde, violence, racisme et barbarie : 55 millions d'humains ont été broyés dans cette guerre où furent jetés plus de soixante peuples.

Si le monde en a été profondément modifié, les ennemis des peuples et de la démocratie, détenteurs d'incalculables profits, soufflent encore sur la braise du fascisme qui favorise son entreprise par l'exploitation des masses, le goût de la violence, la haine de la justice et de la liberté.

Aussitôt après la Victoire fut brisée l'alliance entre les grands pays et sur la planète pesa la menace d'une guerre atomique. Ce furent aussi la guerre froide et les odieuses menées coloniales.

Les Résistants se firent bientôt frustrer et flouer au point — que certains furent emprisonnés pour faits de Résistance, — que par le jeu d'iniques conclusions nombreux sont les camarades privés de leur

démasqueront leur complot.

.

Nous avons subi l'occupation, forgé notre libération et déposé nos armes.

La guerre finie, on peut s'étonner que selon une estimation de 1964, les dépenses militaires se soient élevées dans le monde entier à quelque 140 milliards de dollars par an. Ce chiffre qui s'est considérablement accru depuis, représentait cependant le 10^{ème} de la production annuelle de tous les biens et services. Il équivalait aux 2/3 du revenu national global des pays en voie de développement et dépassait la valeur de tous les produits exportés dans le monde chaque année.

Dans sa quête vers l'avenir, la jeunesse saura que l'argent possède une puissance explosive bien plus grande que la dynamite et que la conquête de la paix et de la liberté est un

Forme de l'esclavage moderne, la désinformation, l'orientation de l'édition vers la recherche du profit et non vers l'élévation de la culture de l'homme, font que celui-ci, s'il n'y prend garde, subit les événements sans qu'il apprenne à se servir de son potentiel de raisonnement.

Conspiration contre le savoir, contre un certain type de savoir prépondérant, celui qui permettrait à l'Homme de hâter sa propre libération : la connaissance de ses origines, de sa prodigieuse aventure, de sa préhistoire véritable, des civilisations passées ou actuelles, autres que celles où il vit, de la naissance des guerres ou des mouvements populaires, des découvertes scientifiques comme celle du professeur James D. WATSON sur la structure moléculaire de l'acide « héréditaire » ADN...

Le vieux KANT se révoltait déjà, lorsque le 30 Septembre 1784, évoquant la sortie de l'homme de sa minorité, dont il est lui-même responsable s'il ne se sert de son entendement sans la direction d'autrui, proclamait :



SUR CETTE TABLE
FUT SIGNÉE
LA CAPITULATION
« ALLEMANDE »
DE LA POCHÉ
DE L'ORIENT
LE 9 MAI 1945

« Aie le courage de te servir de ton entendement : voilà la devise des lumières ! »

Et il poursuivait :

« ...Pour ces lumières, il n'est rien requis d'autre que la liberté, et à vrai dire la liberté la plus inoffensive de tout ce qui peut porter ce nom, à savoir celle de faire un usage public de sa raison dans tous les domaines. Mais j'entends précisément crier de tous côtés : « Ne raisonnez pas ! » L'officier dit : « Ne raisonnez pas, exécutez ! ». Le Financier : « Ne raisonnez pas, payez ! ». Le prêtre : « Ne raisonnez pas, croyez ! ».

Il n'est pas vrai que le libre exercice des puissances de l'intellect dépende de la volonté des hommes en général. Tant

que le plus grand nombre n'est pas libéré de l'exploitation, quelle qu'en soit la forme, il n'est pas possible que s'accomplisse en chaque individu l'expansion maximale de son potentiel d'humanité, pas plus qu'il n'est possible que s'accomplisse à l'échelle d'un peuple entier ou du genre humain, une promotion qualitative des formes de culture les plus fécondes.

A travers ses horribles sacrifices et son grandiose humanisme, la Résistance ne représente pas que le symbole d'une victoire militaire pour la libération de la patrie, mais bien plus une étape historique dans la lutte des peuples pour la démocratie, celle de l'homme pour se libérer de tous les jougs qui pèsent encore sur son avenir.

En chassant le nazi, en stigmatisant le nazisme et toutes les formes de fascisme devant la conscience du monde, les Résistants ont accompli une partie de leur tâche.

A toi, Jeunesse de nos vingt

ans, pour qui fut semé le blé, de devenir le pain de l'Homme de demain.

Nota : Voir à partir de la page 4 « l'Histoire des F.F.I. du Morbihan » extrait du « Livre d'Or de la Résistance »



Bulletin d'adhésion à l'A.N.A.C.R.

NOM Prénom

Adresse

Ancien Résistant du mouvement

Désire adhérer à l'Association des Anciens Combattants de la Résistance et verse à ce jour la somme de 20 Francs, représentant le montant de la cotisation annuelle et de l'abonnement à « France d'Abord » (1).

Mode de paiement :

— par versement au compte bancaire A.N.A.C.R. numéro 27 19 03810 8 B.P.B.A. Lorient, 12, Cours de la Bôve

(1) Pour l'abonnement à « Ami Entends-Tu... », voir par ailleurs notre bulletin d'abonnement. D'autre part des timbres facultatifs de solidarité sont à la disposition des adhérents.

LIBRAIRIE DES ECOLES ET DES ADMINISTRATIONS

René TOHIC

73, Rue Maréchal-Foch

LORIENT

La Directrice de la Publication : Odette DORE

Dépôt légal : 2^{me} Trimestre 1975

Périodique inscrit à la C.P.P.A.P. sous le Numéro 773 D 75

Imprimerie Presse du Morbihan — Lorient



Les ruines du contre-ville de Lorient

de la lutte contre le Boche, commençait à grouper autour de lui des sous-officiers et soldats organisés en sections.

En 1941, des groupes actifs qui devaient devenir les premiers éléments F.T.P.F., sabotaient les installations et les ateliers de l'arsenal de Lorient.

En décembre 1942, un agent du B.C.R.A., Guy LENFANT, était parachuté sur l'étang de Ploërmel. Il était chargé de rechercher des terrains de parachutage et de recevoir des armes destinées à la Résistance. Sa mission fut brillamment exécutée grâce à l'aide enthousiaste qu'il a rencontrée chez tous ceux qu'il a pressentis. Un grand nombre de ses agents ont payé de leur vie leurs courageux exploits.

Divers mouvements de résistance ont pris naissance et, en règle générale, les patriotes ont adhéré aux premiers mouvements qui les ont pressentis sans se préoccuper de leur origine ou de leur orientation politique.

Il faut arriver en décembre 1943 pour voir la première tentative de fusion des organisations militaires de la Résistance.

L'Armée Secrète de la Résistance (A.S.) fut créée. Tous les mouvements acceptèrent de fusionner au sein de l'A.S. à l'ex-

HISTOIRE DES F.F.I. DU MORBIHAN

LES ORIGINES

Pas un département français n'a donné aux Forces armées de la Résistance un contingent aussi élevé que le Morbihan. Les Forces Françaises de l'Intérieur du Morbihan étaient fortes de 12.000 hommes. Il ne s'agit pas ici d'un chiffre théorique « sur le papier » : après avoir procédé à la démobilisation des classes anciennes et des inaptes, 9.180 hommes sont restés dans les rangs de la 19^{me} D.I. et se sont liés à l'armée par un contrat d'engagement. C'est de beaucoup le chiffre le plus élevé qui fut enregistré.

Dès le honteux armistice, la Résistance s'est affirmée dans tout le département. Chacun travaillait dans un petit groupe et, les liaisons n'existant pas, beaucoup ignoraient le travail accompli par leurs camarades.

En Septembre 1940, un capitaine F.F.I. qui s'est illustré par la suite sous le nom de « CAUDOUAL », prévoyant la reprise



Rue Pont Carré : des tas de pierres et de pavés



Sur le front de Saint-Marcel où les F.F.I. du Colonel Morice recurent des tonnes d'armes

ception des F.T.P. et de l'O.R.A. qui acceptaient le principe mais désiraient conserver une autonomie de commandement. Le 20 décembre 1943, le général AUDIBERT, qui avait reçu le commandement de la Région Ouest, donna, d'accord avec Londres, le commandement de l'Armée Secrète du Morbihan au Commandant MORICE qui avait succédé au Commandant GUILLAUDOT au poste de chef départemental de la « France Combattante ».

En mars 1944, les Forces Françaises de l'Intérieur étaient

créées, elles groupaient toutes les organisations de Résistance : AS, FTPF, ORA.

Le Lieutenant-Colonel MORICE, assisté d'un Etat-Major où étaient représentées toutes les organisations, exerçait son commandement sur six bataillons totalisant un peu plus de 7.000 hommes.

La fusion a été totale, la fraternité d'armes complète, le département a donné l'exemple d'une union parfaite dans la haine commune de l'envahisseur.

PREMIERS COMBATS

Des engagements eurent lieu dans tout le département entre groupes armés de patriotes et détachements de l'armée d'occupation.

A Baud, un groupe de jeunes, attaqué par des forces très supérieures en nombre, réussit à décrocher après avoir tué l'officier allemand qui commandait le détachement et le traître qui le conduisait.

La forêt de Camors et les bois de Lanouée furent à maintes reprises le théâtre de combats sanglants. Le chef du 3^{me} bureau de l'Etat-Major, le Capitaine Devillers, alias Michel, et Jean Kessler, alias Jim, qui tous deux provenaient des Francs-Tireurs et Partisans Français, furent tués dans une rencontre après avoir combattu jusqu'à l'épuisement de leurs munitions.

L'ARMEMENT

L'armement des unités était précaire, les seules armes dont disposaient les F.F.I. étaient celles reçues par le chef de la mission M.A.B. Presque pas de fusils, ni de F.M., sauf des ar-

mes récupérées, par contre le département disposait environ de 400 mitraillettes Sten, de 150 pistolets de modèles divers, de 4.000 grenades et d'un tonnage relativement important d'explo-

sifs. La répartition des armes avait été faite par sections, mais il avait été impossible d'armer plus de 10 compagnies. Il ne pouvait être question d'envisager des opérations importantes dans ces conditions.

A la veille du débarquement, notre armement était des plus réduit et nous étions parmi les plus favorisés, les autres départements bretons n'avaient rien ou presque rien.

Le 4 juin, nos postes avaient

reçu les messages conventionnels annonçant le débarquement : « Les dés sont sur le tapis » (plan vert). « Il fait chaud à Suez (plan rouge).

Deux missions nous étaient confiées : destruction de voies ferrées (plan vert), opérations de guérillas (plan rouge). Malgré la faiblesse des armements, le commandant F.F.I. avait pris l'engagement d'exécuter les plans prévus. Mais un événement inattendu devait modifier complètement notre situation.

LE DEBARQUEMENT

Dans la nuit du 5 au 6 juin, un détachement de parachutistes français atterrit dans les environs de Plumelec, il appartient au 4^{me} Régiment de Chasseurs Parachutistes Français et est commandé par le Lieutenant Marienne. Sa mission est de prendre contact avec la Résistance et de procéder à des destructions sur les arrières ennemis. Ce détachement fut lâché au hasard, ce qui est invraisemblable, car le département disposait de nombreux terrains de parachutage, tous homologués, pouvant être alertés par une phrase conventionnelle, et disposant tous d'une équipe de réception. Le détachement fut attaqué au sol, 2 soldats furent tués, mais le chef du détachement réussit à s'échapper avec 2 officiers et 4 hommes. Ils furent recueillis par des fermiers des environs, mis en contact avec les chefs locaux de la Résistance et conduits au P.C. du commandement F.F.I. L'accueil fait par les F.F.I. à ces glorieux soldats des Forces Aériennes Françaises Libres, fut délirant d'enthousiasme, aucun de nous n'oubliera ces souvenirs.

Parachutés en Bretagne avant l'heure du débarquement allié,

ils incarnaient à nos yeux toute la gloire de la France Libre, anciens combattants de Syrie, de Bir-Hakeim, de Tunisie, ils évoquaient les noms prestigieux que nous entendions chaque soir depuis de longs mois.

De leur côté, ils voyaient en nos maquisards, la vraie France Résistante, telle qu'ils espéraient la retrouver, en laquelle beaucoup de nos Alliés n'osaient croire. Jamais union ne fut aussi parfaite que celle qui régna aussitôt entre parachutistes et F.F.I. Pour beaucoup d'entre eux, hélas ! cette union devait se poursuivre dans la mort.

Le Lieutenant MARIENNE adressa immédiatement par radio le message suivant au Colonel commandant le régiment :

« Pierre I - Indicatif 101 - Confirme message adressé par Commandant F.F.I. - Confirme chiffres 10 compagnies faiblement armées sur 25 - Envoyez urgence tous officiers disponibles, troupes et matériel, en particulier Bren Gun. Votre présence ici indispensable urgence. Suis enthousiasmé par organisation et ses immenses possibilités. Serons fortement installés et défendus... Confir-

Un groupe de la Section de Lignol, à Nostang sur le front de Lorient



HISTOIRE DES F. F. I. DU MORBIHAN

(SUITE DE LA PAGE 5)

mons D.Z. (terrain). Convient également pour planeurs. Vous attendons nuit de D + 3 à D + 4). Serez guidés par Eureka. Terrain balisé et défendu. Lettre de reconnaissance convenue... Avons grosses réserves vivres et cheptel, sauf farine. Envoyez urgence essence, matériel sanitaire et uniformes avec si possible identité. Attendons confirmation de votre arrivée... Signée : Pierre L. MARIENNE »

Ce message fut suivi d'un deuxième :

« Pierre I - Indicatif 101 - Confirme message adressé hier soir au Commandant Bourgoïn. Situation rétablie de prodigieuse façon malgré des mauvaises arrivées. Ai retrouvé Pierre II et Fernand. Ai pris contact avec Résistance. Suis au Quartier Général. Gros succès. 3.500 hommes en formations régulières vous attendent. Votre présence ici indispensable. Vous donnerai peut-être détails dans journée. Confirme D.Z. sera gardé par 500 hommes la nuit de votre arrivée. Confirmez arrivée. Urgence matériel et hommes. »

Le P.C. du commandement était établi à la ferme de la Nouette près du village de St-Marcel, à côté du terrain de parachutage Baleine homologué par le B.O.A. Le 2^{me} Bataillon F.F.I. du Morbihan avait pris position autour du terrain, la Compagnie de transport, le service sanitaire et l'équipe du B.O.A. avaient rallié le P.C. Le commandement interallié décida d'établir une base d'opérations dans le Morbihan. Le Lieutenant-Colonel Bourgoïn, commandant le 4^{me} Régiment de chasseurs parachutistes français atterrit à Saint-Marcel dans la nuit du 9 au 10 juin, son arrivée devait modifier complètement la situation des Forces Françaises du Morbihan. Les parachutistes apportaient des possibilités illimitées d'armement, des cadres d'élite et l'appui de la R.A.F. qui devait se révéler particulièrement efficace.

LA LEVEE EN MASSE

Les différents bataillons rallièrent Saint-Marcel par petits détachements pour recevoir leur armement. Huit mille hommes environ y furent armés par des parachutages massifs. L'armement était anglais et comprenait des pistolets, des mitraillettes, des fusils, des fusils-mitrailleurs, des mortiers de trois

pouces, des antichars, des mines et des grenades. Quatre Jeeps équipées chacune de 4 mitrailleuses Vickers, furent parachutées.

Un matériel sanitaire important et des équipements furent reçus. Les bataillons armés étaient renvoyés dans leurs emplacements d'origine avec un détachement de parachutistes. Les officiers parachutistes, chefs de détachements, étaient munis d'un poste émetteur et pouvaient se faire parachuter directement un complément d'armement. Au cours du séjour au Camp de Saint-Marcel, plus de 150 avions survolèrent le terrain, une nuit, 35 avions déversèrent 750 containers d'armes, 4 Jeeps armées et 50 hom-

mes. Dans la région de Pontivy, 4 bataillons d'origine F.T.P.F. et 2 bataillons d'origine A.S. furent armés. La composition des autres bataillons fut remaniée et en définitive 12 bataillons furent constitués, totalisant plus de 12.000 hommes.

Une mission importante avait été prévue pour les Forces Françaises du Morbihan et on peut révéler aujourd'hui qu'une opération de diversion était prévue sur la côte morbihannaise.

Pour différentes raisons cette opération fut différée par l'Etat-Major interallié et le commandement départemental en fut avisé dans la nuit du 17 au 18 juin. La dispersion des unités fut décidée.



Deux officiers et un soldat soviétiques dans les rangs des F.T.P.F.
De gauche à droite : Pierre, officier aviateur, Nicolas, officier d'infanterie, Le Strat, F.T.P.F., Vassili, soldat et Léon Quilleré, F.T.P.F.

LA BATAILLE DE SAINT-MARCEL

Le 18 juin au matin, deux voitures allemandes de patrouille franchirent un petit poste, les voitures furent détruites, les occupants tués ou fait prisonniers, à l'exception d'un seul, qui réussit à s'enfuir et à donner l'alerte. Les Allemands attaquèrent avec l'effet d'une compagnie croyant ne rencontrer qu'une faible résistance. Ce premier détachement fut presque complètement anéanti par les armes automatiques. Dans la journée, les renforts allemands affluèrent de tous côtés, blindés légers et ar-

tillerie. Vers midi, le commandant des troupes aéroportées demanda le soutien de la RAF ; l'après-midi, deux escadrilles de Mosquitos semèrent la panique dans les convois allemands. Le décrochage fut décidé, une compagnie resta en couverture et, à minuit, un peu plus de 2.000 hommes, une dizaine de camions et quatre ambulances disparaissaient dans la nuit. Le bilan officiel de la bataille est le suivant : côté allemand 560 tués et un grand nombre de blessés ; côté français 42 tués et une cinquantaine de blessés

dont une partie, repris par l'ennemi, furent massacrés.

La portée du combat fut immense. De Saint-Marcel, les liaisons avaient été prises avec tous les départements bretons. Les contacts furent conservés avec Londres par les équipes radios du Colonel BOURGOIN et les parachutages d'armes se poursuivirent sur nos différents terrains à un cadence qui ne s'est jamais ralentie. Quinze mille hommes environ furent armés par le 4^{me} Régiment de Chasseurs Parachutistes. Le dernier P.C. du commandement fut Sainte-Hélène, où vingt nouvelles jeeps armées furent reçues par parachutage et sur planeurs.

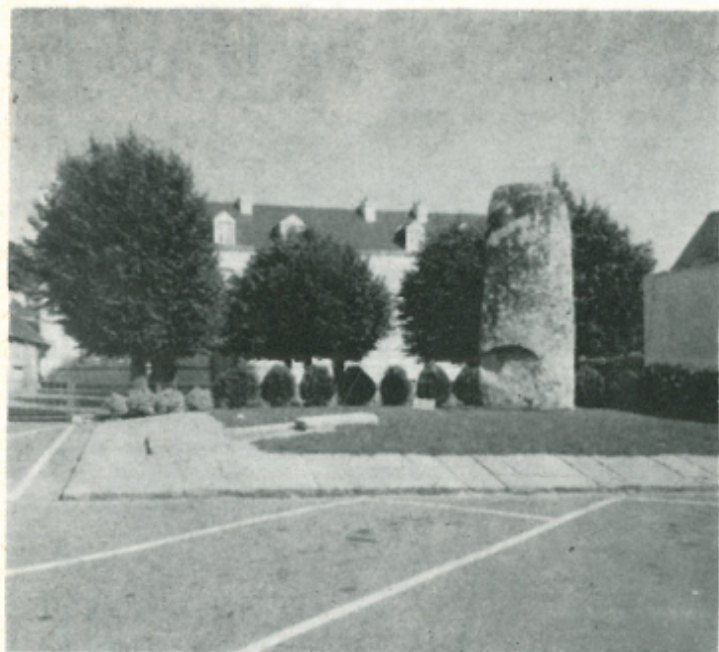
LES COMBATS DE LA LIBERATION

Les Allemands disposaient en Bretagne, le 20 Juin 1944, de deux corps d'armée : le 25^{me} C.A., à Pontivy (Général Fahrenbacher) ; le 74^{me} C.A., P.C., à Guingamp (général Koltitz). Quatre divisions : la 543^{me} D.I., P.C. à Landerneau ; la 265^{me} D.I., P.C. à Redon ; la 275^{me} D.I., P.C. à Quimperlé et la 2^{me} D.I. parachutiste, P.C. à Landivisiau ; les troupes de l'armée de terre et de la marine de défense des places de Lorient et de Brest, soit un effectif total voisin de 150.000 hommes.

Empêcher tout mouvement aux isolés, harceler les convois, retarder par des destructions tout déplacement de troupe, tel fut la mission dont furent chargées les Forces Françaises de l'Intérieur du 20 Juin au 1^{er} Août 1944. Elle fut remplie malgré de terribles représailles, des tortures, des fusillades, des incendies. L'Allemand fut traqué dans les villes ou centres importants, tout mouvement se heurtait à des sabotages et à des destructions qui bloquaient les convois et les livraient aux coups de l'aviation alliée immédiatement alertée. Jusqu'au jour de la Libération, pas un train n'a circulé librement dans la région de Bretagne.

Assaillis de tous côtés, les Allemands ne purent opérer de concentration d'effectifs et l'avance américaine devait s'effectuer dans le Morbihan sans rencontrer d'opposition sérieuse. Fin Juillet, l'Allemand avait déjà l'âme d'un vaincu.

Les bataillons F.F.I. se sont couverts de gloire dans tous les départements. Bien des noms resteront à jamais gravés dans nos mémoires : Saint-Bily, Bot-ségalo, Kervenn, Kerusten, Baud, Lanoe, Sainte - Anne - d'Auray et tant d'autres.



Ce menhir symbolise les souffrances endurées par les maquisards durant leur détention à Locminé, avant d'être passés par les armes

Des maquis...



Les trois soviétiques du maquis F.T.P.F. en compagnie (au premier plan) de Julien GUIDARD (gauche) et René CHAPON

...au front de Lorient



F.F.I. prenant position aux abords de Lorient



F.F.I. en position au pont de Keruiseau à Pont-Scorff

HISTOIRE DES F. F. I. DU MORBIHAN

(SUITE DE LA PAGE 6)

Des unités du Morbihan sont intervenues hors du département : 1^{er} et 2^{me} bataillons à Nantes ; 11^{me} bataillon à Palmopol.

Le 2 août, le Général PATTON adresse par l'intermédiaire du Lieutenant-Colonel BOURGOIN un message de félicitations aux F.F.I. du Morbihan. Ce message devait se concrétiser quelques jours plus tard par la citation suivante décernée par le Haut Commandement Américain.

« Le commandant en chef a le plaisir de vous remettre la médaille de l'Etoile de Bronze, pour honorer vos services et vos exploits distingués et méritoires dans le combat actuel, et remercier votre unité de l'appui direct qu'elle a donné à la 4^{me} Division Blindée pendant les opérations de combat.

Sans votre aide, les opérations de cette division n'auraient pas progressé d'une façon aussi satisfaisante dans un aussi bref délai... Les F.F.I. sous le commandement du Colonel MORICE, en compagnies séparées, harcelaient constamment

l'ennemi, rompaient ses communications, gardaient les routes nationales et les ponts, et réduisaient les poches de résistance ennemies. Les exploits des F.F.I. étaient accomplis aux grands risques personnels de chaque homme, puisque chacun avait la perspective d'une mort certaine, s'il était capturé par l'ennemi.

Département du Morbihan, France, du 6 Juin 1944 au 13 Août 1944. »

Il convient de souligner que c'était la première « Bronze Star » remise sur le sol de France à des combattants français.

..

Le 3 Août, les Forces Françaises de l'Intérieur du Morbihan, en liaison avec les Forces américaines, sont avisées de la percée d'Avranches et attendent la jonction. Elles ont regroupé leurs effectifs selon l'ordre qui leur a été prescrit.

12 bataillons sont prêts à entrer en action. Ils sont répartis dans l'ensemble du département :

1^{er} bataillon : Commandant Hervé, VANNES

HISTOIRE DES F. F. I. DU MORBIHAN

Photos de la reddition de la poche

(SUITE DE LA PAGE 7)

2^{me} bataillon : Commandant
Le Garrec, AURAY

3^{me} bataillon : Commandant
Robo, PONTIVY

4^{me} bataillon : Commandant
Rucard, LOCMINE

5^{me} bataillon : Commandant
Jacques, BAUD

6^{me} bataillon : Commandant
Chalmé, PLOUAY

7^{me} bataillon : Commandant
Muller, LORIENT

8^{me} bataillon : Commandant
Caro, PLOERMEL

9^{me} bataillon : Commandant
Le Gouvello, ROCHEFORT

10^{me} bataillon : Commandant
Le Coutaller, GUEMENE

11^{me} bataillon : Commandant
Icare, GUEMENE-GOURIN

12^{me} bataillon : Commandant
de la Morlais, LA TRINITE

Les effectifs totaux dépassent 12.000 hommes, les chefs de bataillon ont reçu l'ordre de gêner tous les mouvements ennemis sur les itinéraires. Le 1^{er} bataillon a reçu l'ordre d'encercler Vannes et de s'opposer à toute tentative de destruction ; le 2^{me} bataillon a reçu une mission analogue.

Le 4 Août 1944, les Allemands commencent leurs destructions systématiques. Le repli s'accroît.

Le 6 Août, les premières troupes américaines arrivent dans le Morbihan. Immédiatement, les maquisards prennent contact avec les blindés américains, ils en constituent l'infanterie, et attaquent les troupes allemandes partout où elles se trouvent hors des itinéraires des blindés. Vannes, Pontivy, Ploërmel, sont libérées, l'ennemi est rabattu sur la côte, aucune infiltration sérieuse au travers de la ligne centrale malgré une tentative sur Vannes dans la matinée du 5.

(SUITE PAGE 9)

Les soldats allemands prisonniers
dans la poche



A gauche : le Général Américain KRAMER se rend au devant du Général FAHRMBACHER (à droite) pour la reddition définitive



Le Général FAHRMBACHER remet son revolver au Général KRAMER



HISTOIRE DES F. F. I. DU MORBIHAN

(SUITE DE LA PAGE 8)

Le 6 Août, l'ennemi procède à une nouvelle tentative sur Vannes. Le premier bataillon F.F.I. contient la poussée ennemie plusieurs heures sur la route d'Auray. En fin de matinée, l'ennemi est écrasé par les chars américains arrivés en renfort.

Le 7 Août, la zone littorale, entre les mains des Forces Françaises de l'Intérieur, s'étend de Muzillac à Auray, puis à Hennebont. Hennebont est bombardée et incendiée par les Allemands.

La tentative d'attaque brusquée sur Lorient par la 4^{me} D.B. américaine échoue.

Le commandement américain envisage une attaque en force sur Lorient, plus tard il demande au Lieutenant-Colonel Morice d'assurer le siège de Lorient en attendant l'arrivée des renforts.

En une semaine, du 4 au 11 août 1944, les 25^{me} et 74^{me} Corps d'Armée en Bretagne et 2 des 4 divisions stationnées en Bretagne, et 2 divisions venant de Normandie sont détruits ou encerclés. Le 12 août, il n'existe plus, à part les places fortes de Lorient, de Brest et de Saint-Nazaire, que quelques points d'appui sur les côtes qui seront vite réduits. Une division blindée américaine et 30.000 maquisards bretons ont fait en une semaine 60.000 prisonniers.

La fuite éperdue sur tous les itinéraires dans un invraisemblable désordre de ces bêtes traquées qui, deux mois auparavant, se prétendaient l'invincible Wehrmacht, fut peut-être pour les maquisards bretons la plus grande joie de leur vie.

Au cours des combats de la Libération, près de 2.000 Allemands furent tués et près de 6.000 faits prisonniers par les F.F.I. du Morbihan.

Cette période de « libération du Morbihan » fut une période de transition entre la vie du maquis et l'emploi militaire des bataillons F.F.I. tel qu'il fut réalisé par la suite.

LA GUERRE DE SIEGE

Les unités F.F.I. constituent un cordon continu de Carnac à Quimperlé.

Sur La Vilaine, les Allemands ne tiennent que la tête de pont d'Arzal et de Marzan.

A l'intérieur du département, le morcellement, la dispersion, puis la capture de groupes ennemis continuent. Après la



Le Colonel MORICE (Chenailier) en compagnie du Commandant PIERRE (Le Hyeric) et du Lieutenant PABIC sur le front de Lorient

L'entrée des F.F.I. dans Lorient le 10 Mai

guerre d'embuscade, la guerre de mouvement, c'est la guerre de siège qui attend les maquisards bretons.

Les Allemands se sont retranchés dans leurs forteresses de Brest, Lorient et Saint-Nazaires, couverts par de puissants bétons et de nombreux travaux.

L'Armée américaine libère Brest le 15 Septembre avec l'aide des F.F.I., mais ses pertes ont été lourdes et elle abandonne toute idée d'attaque en force des autres places. Les F.F.I. du Morbihan, feront donc le siège de Lorient.

C'est dans le Morbihan que les bataillons du maquis, tout en tenant l'ennemi bloqué dans ses repaires, se transformeront progressivement en une troupe régulière homogène : la 19^{me} D.I., la division bretonne.

Les mois d'automne 1944 furent pénibles tant par le climat rude pour des troupes sans équipements, que par les attaques fréquentes de l'ennemi qui cherchait à desserrer l'étreinte sinon à la briser.

(SUITE PAGE 10)



Ci-dessus :

- Dans une rue de Belgique à Keryado, marquée par les méfaits de la guerre, les F.F.I. font leur entrée dans la ville libérée.
- Une patrouille du 7^{me} Bataillon F.F.I. fait son entrée à Lorient par le pont tournant face à la Kommandantur.

Ci-contre :

- Les F.F.I. sont entrés dans Lorient. Voici un groupe motorisé rue Paul Guleysse.

Deux exemples, parmi tant d'autres

HISTOIRE DES F. F. I. La fosse du Fort Penthièvre ...

DU MORBIHAN

(SUITE DE LA PAGE 9)

Fin Octobre 1944, le Général de Larminat a pris le commandement des Forces Françaises de l'Ouest et les unités F.F.I. du Morbihan ont été intégrées en bloc avec leurs cadres dans la 19^{me} D.I. et les F.F.N.B. sous les ordres du Général Borgnis-Desbordes.

Le Lieutenant-Colonel Morice commandant les Forces Françaises de l'Intérieur du Morbihan, était adjoint au Général Borgnis-Desbordes au titre opérations.

Dans son ordre général N° 19, le Général Borgnis-Desbordes a ainsi résumé l'action des F.F.I. du Morbihan dans les combats de la libération :

« Du 6 Juin 1944, 12.000 Morbihannais ont, pendant deux mois, harcelé nuit et jour l'ennemi, empêché toute circulation tant sur les routes que sur les voies ferrées. Préqueusement attaqués, le plus souvent avec des forces supérieures, ils ont eu des pertes cruelles, mais ces pertes furent payées beaucoup plus cher par l'envahisseur qui, chaque jour, se voyait de plus en plus traqué et démoralisé.

« Passant au début d'août 1944 à l'action directe, dès l'approche des deux colonnes américaines qui ont traversé le Morbihan, ils ont engagé le combat dans tout le département contre

l'Allemand, qui, en huit jours, fut rejeté dans Lorient, d'une part, et sur la Vilaine, d'autre part...

« Jusqu'en fin octobre (date de la prise de commandement du Général Borgnis-Desbordes) les F.F.I. du front de Lorient et de la Vilaine ont repoussé toutes les tentatives de sortie faites par l'ennemi pour améliorer sa position... »

D'autre part, nous donnons ci-dessous un extrait de l'avant-

propos de l'étude présentée au Général de Larminat sur les Forces Françaises de l'Ouest.

Le Commandant de la 19^{me} D.I. a trouvé engagée contre l'ennemi sur les fronts de Lorient et de la Vilaine la majorité des cadres et des hommes qui ont composé la 19^{me} D.I.

Les combattants F.F.I. des fronts de Lorient et de la Vilaine appartenaient à 18 bataillons différents : 12 bataillons du Morbihan ; 4 batail-

lons des Côtes-du-Nord ; 2 bataillons du Finistère.

L'élément principal et l'encadrement supérieur appartenant aux F.F.I. du Morbihan.

A peine née, la 19^{me} division fut ainsi la première engagée des divisions métropolitaines. Après les combats inégaux du maquis, les guérillas de partisans, les F.F.I. endivisionnés poursuivirent la lutte, une lutte incessante jusqu'au 8 Mai 1945, infligeant à l'ennemi de lourdes

(SUITE PAGE 12)



L'ouverture de la fosse



Les F.F.I. vont rendre les honneurs à leurs camarades disparus



La cérémonie religieuse au moment de l'exhumation des corps des martyrs, mais combien ont été exécutés ici ?

de la barbarie hitlérienne et celle de la Citadelle de Port-Louis



Port-Louis : exhumation de la fosse. On commence à apercevoir les jambes du Résistant fusillé

Le 8 Mai 1945, l'Allemagne hitlérienne capitulait sans condition. Mais il a fallu attendre le 10 Mai pour que Lorient et la poche retrouve sa liberté. Cette liberté, acquise par la lutte des maquisards, d'abord, de l'armée régulière (en grande partie issue de la Résistance) ensuite, nous allions apprendre qu'elle fut arrachée au prix de nombreux sacrifices.

Bientôt, en effet, on allait découvrir deux importants charniers au fort Penthièvre,

dans la presqu'île de Quiberon et la Citadelle de Port-Louis. A chacun des lieux du martyrologe de la Résistance des monuments commémorent les sacrifices de ceux qui sont tombés, mais sait-on aussi la douleur endurée par ceux qui ont procédé à l'exhumation de leurs camarades, envelopés à même la terre, attachés à leur poteau, mutilés avant de mourir. Des actes de barbarie que l'on ne pouvait soupçonner.

Un corps de martyr après son exécution. C'est ainsi qu'on le découvrait

La fosse commune au cimetière de Quiberon où reposent les victimes du fort de Penthièvre





L'inscription sur le menhir de Locminé

HISTOIRE DES F. F. I. DU MORBIHAN

(SUITE DE LA PAGE 11)

perles sur les poches de Lorient et de Saint-Nazaire. C'est ce qui permit d'obtenir, le 8 Mai 1945, une capitulation sans conditions de la place forte de Lorient.

Le 10 Mai, à Caudan, le Général allemand Fahrenbacher, au cours d'une cérémonie solennelle, remettait ses armes au Général Kramer, commandant la 66^{me} R.I. américaine, aux côtés duquel se trouvaient le Général Borgnis-Desbordes

et le Colonel Morice, ex-commandant des F.F.I. du Morbihan. La 19^{me} D.I. prenait en charge ce jour-là 24.500 prisonniers dont deux généraux et un amiral.

Hélas ! cette belle division de volontaires, d'une cohésion parfaite, animée d'un ardent patriotisme et d'un enthousiasme vigoureux, auxquels rendirent plusieurs fois hommage les Généraux König et de Laminat, ainsi que le Haut Commandement américain, devait être dissoute le 1^{er} Février 1946 après avoir obtenu que ses dra-

peau et étendard flottent sur les rives du Danube et du Neckar, sur le sol allemand qu'elle a foulé en vainqueur.

Le Ministre de la Guerre, s'adressant au Général Borgnis-Desbordes, a rendu en ces termes à cette unité un éclatant hommage :

« Au moment où va être dissoute votre 19^{me} D.I., cette unité d'élite issue de la Résistance à laquelle vous avez su inspirer le véritable sens de la discipline tout en lui conservant le caractère enthousiaste et passionné de ses origines, je veux vous adresser au nom de la France, à vous, à vos officiers, et à vos soldats mes adieux les plus affectueux ».

Le département du Morbihan a démontré que les Forces Françaises de l'Intérieur, avec des moyens strictement F.F.I. et des cadres F.F.I., pouvaient jouer un rôle militaire considérable et se transformer en véritable unité de combat.

Les Forces Françaises de l'Intérieur du Morbihan n'ont pas voulu jouer un rôle politique, mais elles ont poursuivi jusqu'à la victoire finale leur but qui était strictement militaire.

Aux anciens du maquis de Kervenn

Le 14 juillet 1944 de furieux combats opposèrent les forces allemandes aux maquisards de Kervenn, en Pluméliau, dans le triangle Kervenn - Kergan - Kerhuidée.

Un monument, élevé à l'entrée de Saint - Nicolas - des - Eaux, commémore ces combats et porte, gravé dans le marbre, les noms des maquisards tombés au cours de la bataille ou fusillés dans le bois de Botségalo, en Colpo, après d'ignobles tortures au siège de la Gestapo à Locminé.

De même, au cimetière de Pluméliau reposent un certain nombre de combattants, sans uniformes, qui ne purent être identifiés lors de l'exhumation de juin 1945. L'un de ces inconnus répondait au maquis, au nom d'emprunt de LOULOU. Il s'agissait d'un garçon de 25 ans environ, de corpulence moyenne, portant un collier de barbe et qui, au maquis, exerçait les fonctions de cuisinier.

Il semblerait que ce maquisard se nommait, en réalité, Louis Fontaine et qu'il résidait dans la région lorientaise.

Je demande aux anciens du maquis, originaires de cette même région, susceptibles de me fournir des renseignements précis, à ce sujet, de prendre



Monument de la Boulaye en Pluméliau

contact avec moi. En particulier j'en appelle au témoignage de mon ami du maquis, Robert Guillaume, Bobby dans la Résistance, ancien du groupe de Pont-Au-gan, qui, me semble-t-il, connaissait bien Loulou.

Ecrire à

Colonel Marcel Le Guyader
13, Rue Jules Ferry
56170 Quiberon

(Sous-Lieutenant Georges à la 4^{me} Compagnie du 5^{me} Bataillon F.F.I.)



Monument de Keryacunff en Bubry à la mémoire de 6 Résistants dont 4 jeunes filles massacrés le 26 Juillet 1944

FER — MER — ROUTE

DÉMÉNAGEMENTS LE CAVIL & C^{ie}

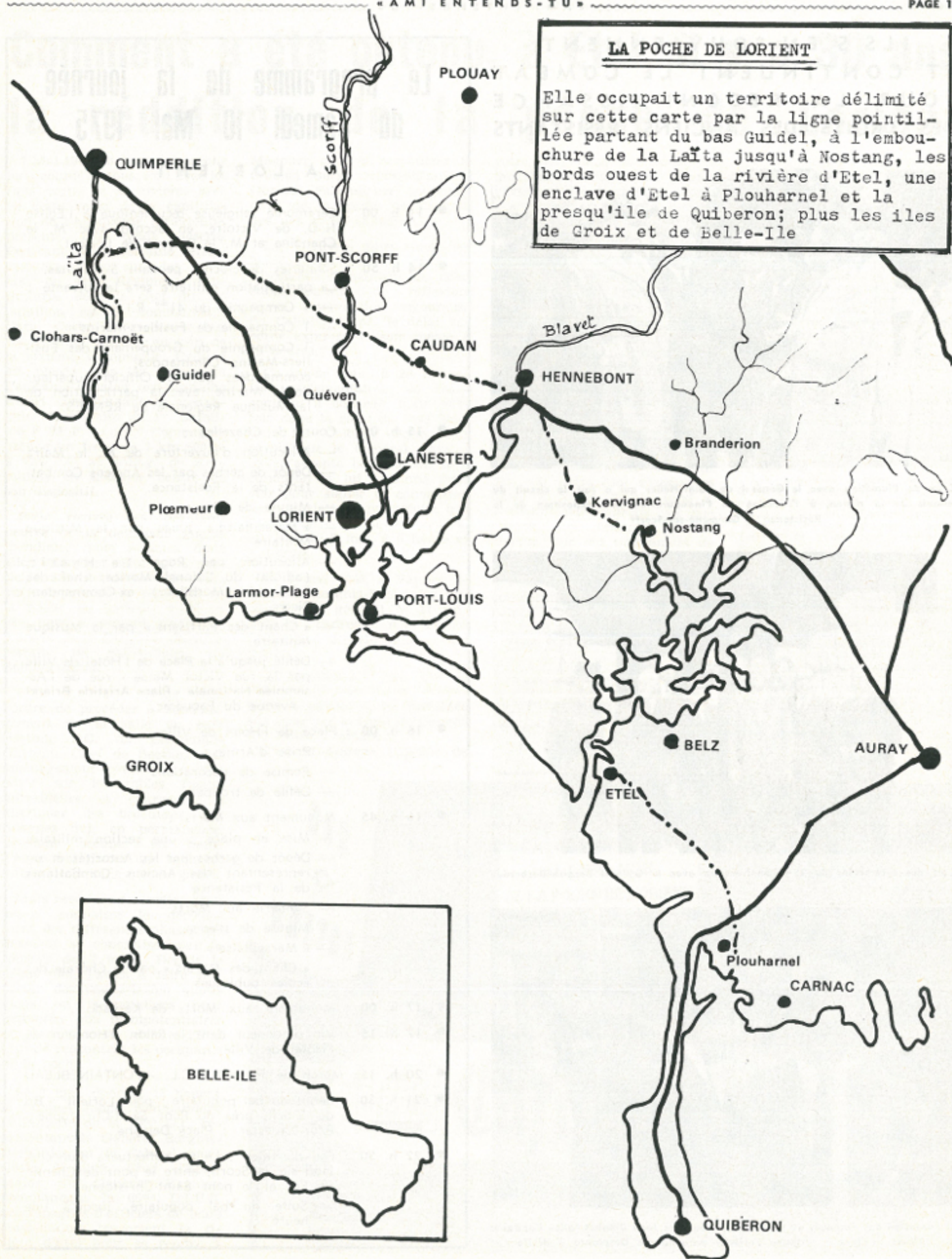
20, Rue Charles-Baudelaire
LANESTER
Tél. (97) 21.14.14

10, Cours de Chazelles
LORIENT
Tél. 21.01.98

Visites et Devis
gratuit sans engagement

LA POCHE DE LORIENT

Elle occupait un territoire délimité sur cette carte par la ligne pointillée partant du bas Guidel, à l'embouchure de la Laita jusqu'à Nostang, les bords ouest de la rivière d'Etel, une enclave d'Etel à Plouharnel et la presqu'île de Quiberon; plus les îles de Groix et de Belle-Ile



ILS S'EN SOUVIENNENT ET CONTINUENT LE COMBAT POUR LA RECONNAISSANCE DES DROITS DES ANCIENS RESISTANTS



Ceux de Pluméliau avec le Général de Saint-Hélier qui a fait le circuit du maquis de la région, à l'occasion de l'inauguration de l'exposition de la Résistance à Guéméné-sur-Scorff



Lors des cérémonies du 25^{me} anniversaire avec le Général Borgnis-Desbordes



A l'occasion des obsèques du Colonel Bourgouin où Jean Dinahet (alias Capitaine Albert de face - retrouve l'officier parachutiste Desplante à droite

Le programme de la journée du Samedi 10 Mai 1975

A LORIENT

- 11 h. 00 : Cérémonie religieuse œcuménique à l'Eglise N.-D. de Victoire, en accord avec M. le Chanoine et M. le Pasteur de Lorient.
- 14 h. 50 : Sonneries de cloches pendant 5 minutes.
La participation militaire sera la suivante :
 - 1 Compagnie du 41^{me} R.I.
 - 1 Compagnie de Fusiliers-Marins
 - 1 Compagnie du Groupement des Fusiliers-Marins Commandos, commandées par un Officier supérieur de la Marine, avec la participation de la Musique Régionale de RENNES.
- 15 h. 00 : Cours de Chazelles :
 - Allocution d'ouverture de M. le Maire
 - Dépôt de gerbes par les Anciens Combattants de la Résistance.
 - Minute de silence
 - « Marseillaise » jouée par la Musique Militaire
 - Allocution par Roger Le Hyaric, (adjoint du Colonel Morice, chef des F.F.I. du Morbihan) ex-Commandant Pierre
 - « Chant des Partisans » par la Musique Militaire
 - Défilé jusqu'à la Place de l'Hôtel de Ville par la rue Victor Massé - rue de l'Assemblée Nationale - Place Aristide Briand - Avenue du Faouëdic.
- 16 h. 00 : Place de l'Hôtel de Ville :
 - Prise d'Armes
 - Remise de décorations
 - Défilé de troupes
- 16 h. 45 : Monument aux Morts :
 - Mise en place : une section militaire
 - Dépôt de gerbes par les Autorités et un représentant des Anciens Combattants de la Résistance
 - Sonnerie aux Morts
 - Minute de silence
 - « Marseillaise »
 - « Chant des Marais » par la Chorale des écoles publiques
- 17 h. 00 : Monument aux Morts de Keryado
- 17 h. 15 : Vin d'honneur dans le Salon d'Honneur de l'Hôtel de Ville
- 20 h. 15 : Match de football F.C.L. - FONTAINEBLEAU
- 21 h. 30 : Début du bal populaire ; pour Lorient : Bd du Scorff, près du Pont Saint-Christophe ; Pour Lanester : Place Delaune
- 22 h. 30 : Feu d'artifice : Le tir s'effectuera d'un chaland sur le Scorff, entre le pont de Chemin de Fer et le pont Saint-Christophe.
— Suite du bal populaire, jusqu'à une heure.

Comment a été obtenu, à Etel, il y a 30 ans la reddition de la poche de Lorient

7 Mai 1945. Etel, port de pêche bien connu de tous, Etel avec les flots verts de sa rivière. Etel, en cette veille de la capitulation de l'Allemagne hitlérienne, présente des quais déserts. Pourtant une certaine effervescence règne chez les hommes du 41^{me} Régiment d'Infanterie, dont le chef du 2^{me} bataillon est le commandant Caro. Cette effervescence est encore plus sensible au sein de la sixième Compagnie. Celle-ci est placée sous les ordres du Capitaine Dinahet (ex-capitaine Albert commandant la compagnie Marseillaise du 1^{er} Bataillon F.T.P.F.). La 6^{me} Compagnie occupe un front de 1 km 500 et a son P.C. au Village de Kerminihy en Erdeven, centre de son dispositif.

Pour revivre les dernières heures de la deuxième guerre mondiale, nous sommes donc allés interroger celui qui a participé aux dernières opérations qui ont précédé la reddition de la poche de Lorient. Voici ce que nous a déclaré notre camarade Jean Dinahet, dans sa retraite de Saint-Guen, en Saint-Tugdual.

« Le 6 Mai, j'avais reçu l'ordre de procéder à l'aménagement de la salle du café Breton, P.C. du Lieutenant Choteau, Chef de Section. Cet aménagement consistait à déposer sur les tables fusils-mitrailleurs et chargeurs, à distribuer des brochures aux hommes qui, en permanence, devaient occuper les lieux. J'avais fait placer une table au milieu de la salle comme prévu.

Mais revenons en arrière pour mieux connaître le déroulement des différentes phases qui devaient se concrétiser par la journée du 7 mai. Depuis le début mai, j'avais à faire respecter des cessez-le-feu quotidiens ou bi-quotidiens pour permettre aux plénipotentiaires de traverser la rivière d'Etel afin de rencontrer les occupants de la poche.

Le 7 mai, donc, à 15 heures, le Colonel Joppé, commandant l'infanterie de la 19^{me} D.I., représentant le Général Borgnis-Desbordes, et le Colonel américain Kealing, Chef d'Etat-Major du Général Kramer, commandant la 66^{me} D.I.U.S. accompagnés d'officiers de leurs états-majors traversent la rivière d'Etel pour se rendre à

Magouer pour y rencontrer le Colonel Borst, représentant le Général Farembaker, commandant de la poche de Lorient, des îles et de Quiberon.

Les Officiers alliés fixent les bases de la reddition, mais les Allemands demandent un délai supplémentaire de réflexion. Après intervention vigoureuse du Colonel Joppé, le délai accordé expirera le soir même à 20 heures.

Ce même jour, à 20 heures, les parlementaires se rencontrent à nouveau, mais cette fois dans la salle du café Breton. Le Colonel Borst fait savoir que le Général Farembaker accepte la reddition sans condition et lui a donné pouvoir pour signer la convention de capitulation, qui précise que l'ordre de cessez-le-feu général est fixé au 8 mai, à 0 heure et 1 minute.

Le 8 mai 1945, à Vannes, le Général Borgnis-Desbordes publie l'ordre général n° 11 suivant à l'adresse des Forces Françaises du Morbihan (19^{me} D.I.) :

« Aujourd'hui 8 mai, jour de fête de Jeanne d'Arc, coïncidence magnifique, les hostilités ont cessé sur le front de Lorient à 0 heure 1 minute. C'est la marque tangible de

votre part dans la victoire de la France, dans la grande victoire de tous les alliés, après vos luttes terribles du maquis qui ont permis de chasser l'ennemi de la presque totalité de la Bretagne (1).

Après la dure période de l'automne et de l'hiver, ou par un climat rigoureux avec un habillement insuffisant, un armement disparate et mal approvisionnés en munitions vous avez fait face avec vigueur aux moyens supérieurs de l'ennemi. (2)

Après la période meilleure, où mieux équipés et mieux armés, vous avez pris l'ascendant sur l'ennemi, le dominant par vos patrouilles incessantes dans le « no man's land », avançant par endroits vos positions, lui faisant presque chaque jour des prisonniers de plus en plus nombreux.

Vous avez aujourd'hui la consécration de toutes vos peines et de tous vos efforts.

Vous êtes vainqueurs.

Signé :

le Général Borgnis-Desbordes, commandant la F.F.M.B. et la 19^{me} D.I.

(1) Le Général Borgnis-Desbordes écrit et reconnaît en militaire responsable la participation importante prise par les maquisards dans les combats pour la libération de la Bretagne, confirmée par les généraux alliés et reconnue par l'ennemi. Et l'on peut ajouter (J.D. dixit) les cent cinquante mille Allemands qui, grâce à notre action, n'ont pu rejoindre le front de Normandie, où ils auraient posé de sérieux problèmes, tant pour la réussite du débarquement que pour l'avance des troupes alliées.

Puisque cet événement historique s'est déroulé au P.C. de la 1^{re} Section de ma compagnie, je crois de mon devoir de faire connaître les origines de cette 6^{me} Compagnie du 2^{me} Bataillon de la 41^{me} R.I.

Cette Compagnie dite « La Marseillaise » était la 2^{me} Compagnie du 1^{er} Bataillon F.T.P.F. C'est celui qui devait devenir le Commandant Jacques (Louis Doré) qui fut à l'origine de sa formation et qui fut son premier chef avant de devenir commandant du bataillon.

Les premières actions de cette Compagnie « Marseillaise » se situent en juillet 1943 par l'attaque d'un véhicule de ravitaillement ennemi. Cette action s'est déroulée à Saint-Tugdual et a eu pour résultat la formation du premier maquis dans cette même commune.

(2) Dans son ordre du jour, le Général Borgnis-Desbordes parle des forces en présence. Voici ce qu'elles étaient :

Côté résistants : douze mille hommes. Je dis bien résistants car la 19^{me} D.I. était composée dans une immense majorité d'anciens combattants de l'ombre.

Côté ennemi : vingt quatre mille cinq cent soixante neuf, dont 3 officiers généraux, 72 officiers supérieurs, 657 officiers.

Les pertes allemandes du 10 août 1944 au 8 mai 1945 s'élevaient à 2.430 tués.



Quelques lettres de fusillés

ce qu'ils ont écrit avant de mourir...

Nous publions ces quelques lettres de fusillés qui sont en notre possession, mais ne possédant pas les photos de tous ceux qui sont morts face aux pelotons d'exécution, par déférence pour chacun nous nous excusons de ne pas publier les photos. Au cours de récits futurs, sans doute, avec le concours de camarades ayant côtoyés ceux dont nous parlons aujourd'hui, pourrions-nous montrer le visage de nos camarades morts en héros.

François LANQUETIL : fusillé le 23 Mars 1944

Vannes, le 23 Mars 1944

Cher papa,

Je t'écris ces derniers mots de ma prison. Quand tu recevras cette lettre je ne vivrai plus, mais je meurs courageusement puisque c'est pour mon idéal de liberté et toi ne te fais pas trop de chagrin. Vas avec Henri pendant quelque temps. Tu demanderas mes livres et mon cahier de chansons à la Veuve Névé et tu les remettras à Colette et Annie, mes filleules à qui tu demanderas de ne pas m'oublier trop vite.

Embrasse toute la famille pour moi.

Ton fils qui t'a toujours aimé,

François

JEAN MAHE : fusillé le 25 Février 1944

Vendredi, le 25 Février 1944

Chers parents,

Deux ou trois mots pour vous faire savoir que je vais être fusillé aujourd'hui par les Allemands. Chers parents prenez courage jusqu'à l'arrivée de mon cher frère qui est prisonnier en Allemagne et qui vous aidera dans vos durs travaux, mais je souhaite que vous serez heureux après la guerre, malgré les plus durs tourments que vous avez subis.

Je vous remercie beaucoup des colis que vous m'avez envoyés pendant mon séjour en prison.

Chers père et mère, prenez courage, votre fils meurt pour la salut de la France. Je vous embrasse tous dans un dernier adieu, ainsi que mon frère Jean-Marie et sa petite famille et le retour de mon pauvre frère d'Allemagne.

Votre fils meurt pour que la France revive.

Un dernier adieu.

Vive la France

et vive les F.T.P.

Mahé Jean

Emile RIO : fusillé le 29 Juin 1944 et dont le corps n'a jamais été retrouvé

Le 29 Juin 1944

Cher oncle et tante,

Deux mots pour vous dire que je vais être fusillé ce soir. Mais je suis plein de courage et je ne peux pas avertir mes parents, mais j'ai confiance en vous. J'espère que vous les avertirez le plus vite que vous pourrez.

J'ai été fait prisonnier à Persquen et je meurs pour la France. Adieu chers tante et oncle, père et mère, frères Raymond et Théophile et ma sœur Marcelline.

Adieu et bons baisers à tous, que mes parents prennent courage.

« Vive la France ».

Ernest qui vous quitte pour toujours.

Adieu ! Adieu !...

René PEDRONO : fusillé le 21 Février 1944

Le 21 Février 1944

Maman, frères et sœurs chéris,

Ayez beaucoup de courage, quand vous recevrez cette lettre je n'existerai plus. J'ai été condamné à mort ainsi que deux de mes camarades dont Lucas. N'ayez pas trop de chagrin, je pars sans regrets. Je sais, parents chéris, que ce sera dur au début mais l'oubli se fera vite et je meurs en héros, puisque je meurs fusillé par les Allemands.

Ma bien chère maman je regrette tout ce que je t'ai fait souffrir mais, s'il y a un paradis tu auras assez souffert pour avoir le droit d'y entrer. Tu embrasseras pour moi Georges, Yvonne, mes deux petites nièces, grand-père, grand-mère, tante Eugénie, Jacki, toute la famille et tu diras adieu à tous mes amis et à tous mes camarades.

Surtout maman, encore une fois ne te laisse pas abattre. Il faut vivre pour les petits. Prend bien courage et dis-toi que ton fils est mort en brave, lui aussi, en regardant la mort bien en face. J'ai failli laisser mes os au Maroc, mais non il était écrit que ce serait dans le cimetière de Locminé que je reposerais. Donc, maman, encore une fois vis pour Jean, Thérèse et Maurice et garde mon souvenir. Maman, frères et sœurs chéris, adieu, nous nous retrouverons là-haut.

Je vous serre sur mon cœur ainsi que Georges, Yvonne et mes petites nièces.

Votre fils et frère.

Je vous embrasse encore une fois,

René

Louis LE BOUEDEC : fusillé le 21 Avril 1944

5 Avril 1944

Très chers parents chéris,

Je vous écris ces lignes pour vous dire que je suis condamné à mort. Je m'y attendais et saurai mourir en brave.

Soyez courageux, ma dernière pensée sera pour vous.

Je ne mourrai pas en « terroriste » mais en vrai patriote et mon dernier cri sera : « Vive la France » !

Joseph JARNO : Condamné à mort le 5 Avril 1944,
fusillé le 21 Avril 1944

Le 21 Avril 1944

Chers parents,

Cette lettre vous causera certainement un grand chagrin, mais j'espère que vous serez aussi courageux que moi, surtout maman ne t'en fais pas pour moi.

Je suis condamné à mort depuis le 5 avril et je dois mourir dans quelques heures. Adieu mes parents bien aimés. Depuis mon arrivée de Turquie je n'ai vécu longtemps près de vous, mais vous avez dû vous douter depuis mon arrestation que je serais fusillé et je vous demande encore une fois, mes chers parents, de ne pas vous faire de bile pour moi car je ne crains pas la mort. Je suis fier de mourir pour ma patrie, soyez donc fier de votre fils. Je ne meurs pas tout seul, avec mes deux camarades qui sont comme moi. Chère mère et chère sœur que de peines je vous fait, mais pardonnez-moi, car tout est fini pour moi.

Adieu chers parents, je ne regrette qu'une chose : de ne pas vous embrasser avant de mourir. J'ai souvent pensé à vous. Chère Rose je ne t'ai vue qu'une seule fois en cinq ans.

Chers parents, je vais avoir une belle mort, sans souffrances où toutes les misères, depuis que je suis ici, seront effacées.

Adieu, je vous remercie beaucoup des bons colis que vous m'avez envoyés. Depuis que je suis condamné à mort, mes deux camarades et moi nous chantons et nous chanterons jusqu'à la dernière minute.

Et vous ferez graver mon nom au monument de Camors car je suis un franc-tireur et non un voyou ni un bandit.

Toujours adieu. Celui qui ne vous a pas oublié,

Jarno

Joseph LE MOUËL : fusillé le 25 Février 1944

Vannes, le 25 Février 1944

Bien chers parents,

Je vous envoie un petit mot qui va sûrement vous attrister ; je viens d'être condamné à mort par le tribunal allemand et on va être exécuté aujourd'hui même.

Mes chers parents, il ne faut pas vous chagriner pour moi, ayez du courage ma chère mère ; moi je vais être tué, mes trois frères prisonniers en Allemagne vont revenir à la maison bientôt.

Mes chers parents, je souhaite que vous soyez heureux après la guerre. Je vous remercie des colis que vous m'avez envoyés tous les vendredis parce que, on était très mal nourri.

Mon frère André a été fusillé depuis longtemps, je ne l'ai pas vu depuis les premiers jours qu'on était arrivé ici. Alors mes chers parents je vous dis Adieu pour la dernière fois. Chers parents, vous embrasserez tous mes frères, sœurs, neveux et nièces pour moi. Adieu mes chers parents, je vous embrasse bien fort de tout mon cœur.

Votre fils Joseph qui meurt en pensant à vous tous.

Raymond GUILLEMOT : fusillé le 25 Février 1944

Vannes, le 25 Février 1944

Chers parents,

Je vous embrasse affectueusement pour la dernière fois. Reprenez courage, ne vous laissez pas abattre par le chagrin ; le temps qui s'écoulera effacera tout.

Je m'en vais le cœur calme avec la satisfaction d'avoir fait mon devoir. Effacez-moi de votre souvenir et vivez heureux. Embrassez pour moi toute la famille : oncles, tantes, cousins et cousines, mon petit filleul Raymond et mon petit neveu Jean-Paul.

Mes adieux à grand frère, à Rosa et Petit Jean-Paul. Mes derniers au revoir à tous nos voisins de Lanester.

Je vous quitte tous et encore une fois courage.
L'avenir est à vous.

Raymond

AMIS de la RESISTANCE...

**La publicité contribue à la parution
d'« AMI entend-tu »**

**Un moyen de défendre votre journal :
... ACHETEZ CHEZ NOS ANNONCEURS !**

BISCUITERIE DE L'AËR

Spécialités Bretonnes

Garanties Pur Beurre

56540 SAINT-TUGDUAL - Tél. 51.24.09

Sur le Blavet, dans un site touristique de Bretagne

HOTEL DE LA VALLÉE

CAFÉ - RESTAURANT - BAR

CONFORT

TERRASSE

Léon QUILLERE

56 - SAINT-NICOLAS-DES-EAUX

Tél. 104

... face aux pelotons d'exécution nazis



Ci-dessus, l'un des panneaux de l'exposition de l'A.N.A.C.R. du Morbihan

**A PARTIR
DU 8 MAI**

DANS LES SALONS DE LA MAIRIE DE LORIENT

EXPOSITION SUR LA RÉSISTANCE dans le MORBIHAN et au PLAN NATIONAL

LE 8 MAI :

Hennebont : cérémonie officielle et inauguration d'une plaque : Avenue du 8 Mai 1945.

Guer : Cérémonie officielle

Bubry : Cérémonie habituelle. Le maire de la commune a entrepris les différentes démarches pour le transfert du monument de Keryacunf dans un lieu plus accessible. Le transfert sera sans doute effectué pour la manifestation du 27 Juillet.

Lanester : Cérémonie officielle revêtant une plus grande solennité que d'habitude. L'horaire a été avancé pour permettre aux participants de se rendre à Etel.

Etel : Manifestation double : à 11 heures au monument aux morts ; à 11 h. 30 au Café Breton où a été signée la reddition de la poche de Lorient.

LE 10 MAI :

Lorient : Voir par ailleurs le programme détaillé.

LE 11 MAI :

Carnac : Cérémonie officielle organisée par le Comité d'Entente.

Pour prendre date

LE 15 JUIN 1975

A PLUMELIAU

**Inauguration d'un menhir à la mémoire
des Résistants de la Commune
morts pour la France**

Des initiatives pour développer "AMI"

Dans notre dernier numéro nous avons fait part, à nos abonnés, des difficultés rencontrées par notre « Ami » du fait de la conjoncture économique et de ses conséquences sur le coût du tirage de chaque

publication. Notre conclusion était que la « survie d'AMI n'était pas seulement l'affaire du bureau ou de la commission, mais l'affaire de tous ».

L'appel a été entendu puisqu'au plan particulier, notre

principal annonceur, notre camarade Etienne Cardiet nous a fait parvenir un chèque de 500 Francs.

Voici d'ailleurs son petit mot d'accompagnement et l'adresse qu'il a faite à notre camarade Maurice Podvin.

Une bonne nouvelle ne pouvant arriver seule, nous sommes heureux d'informer nos abonnés et camarades qu'une démarche vient d'aboutir avantageusement, ce qui nous permettra de ne pas avoir recours aux solutions extrêmes envisagées primitivement : réduction de la pagination, du nombre des clichés et l'emploi d'un papier inférieur, notamment.

De quoi s'agit-il ? De l'inscription de notre revue à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse, certificat délivré par le Premier Ministre.

Quel avantage allons-nous tirer de cette reconnaissance ?

— au plan moral, nous sommes considérés comme une revue sérieuse, ayant un but éducatif et de défense des droits des anciens résistants.

— au plan pécuniaire cette inscription nous permet d'effectuer différentes démarches en direction des services fiscaux de l'Etat : P.T.T. pour le routage qui ne peut se faire que de cette façon, et contributions indirectes en ce qui concerne la récupération de la T.V.A. payée sur la facture d'imprimerie et qui est de l'ordre de 600 F environ par numéro. D'autre part il nous est également accordé la possibilité de bénéficier de la détaxe sur le papier de presse employé pour les tirages de notre revue.

Voici donc deux bonnes nouvelles qui doivent nous inciter à trouver de nouvelles idées originales pour développer l'audience de notre journal. Le 30^{ème} anniversaire de la Victoire doit être l'occasion de cette réussite.

Une autre initiative a été prise lors du Conseil départemental élargi du 19 Avril, à Lorient : celle du lancement d'un abonnement-soutien au journal, à l'occasion du 30^{ème}

anniversaire de la Victoire. Les membres présents en fin de séance ont effectué les versements suivants :

Première liste d'abonnement - soutien

CARDIET Etienne	500 F
LANDAY Georges	20 F
JAFFRE Désiré	10 F
BERTHO Jean	10 F
LE BEUX Jos	10 F
DORE Odette	10 F
LE HYARIC Roger	10 F
LE BOURHIS Paul	10 F
MARREC Olivier	10 F
PODVIN Maurice	25 F
TUAL René	20 F
FISCHIETTI André	15 F
PENASSE Georges	10 F
TOLEDO Armand	10 F
MARTIN Hervé	10 F
LE PRIOL Albert	10 F
KERVAZO Louis	10 F
HUERNE Gilbert	10 F
LE PALUD Michel	10 F
CARO Lucien	10 F
DUMUIN Noëlla	50 F

Les versements doivent parvenir à l'adresse suivante : ANACR, Cité Salvador Allendé, n° 140. Par chèque, mandat ou virement CCP (ne pas indiquer le numéro CCP d'« Ami », ceci permet d'être viré directement au compte bancaire.)

TRANSPORTS

GOULIAS Frères

LOCATION PELLETEUSES
ET CHARGEURS

Rue Gérard-Philippe

LANESTER

Téléphone 64.52.54

Mes chers amis,
"Hmi" Yma! Cui il faut qu'il vive car depuis de nombreuses années c'est le seul lien qui unit tous les Anciens de la Résistance du Morbihan.
Quand nous le recevons, bien vite nous le feuilletons pour lui le récit d'une époque merveilleuse où nous donnions généreusement notre vie pour que vive la Liberté.
Hmi vivra grâce aux gestes de tous les camps généreux des Résistants du Morbihan.
Un ami
Eudin

Bulletin d'abonnement à « AMI ENTENDS-TU... »

M

Prénom

Adresse

souscrit un abonnement d'un an à « Ami Entends-tu... » (10 Francs).

Mode de paiement :

— par versement au compte bancaire A.N.A.C.R. numéro 27 19 03810 8 B.P.B.A. Lorient, 12, Cours de la Bôve

— par virement postal au C.C.P. n° 1472-98 Rennes

POUR VOS IMPRIMES

adressez-vous à

LA LIBERTÉ
du Morbihan
QUOTIDIEN REGIONAL DU SUD

LORIENT

Tél. 21.10.18

Tué au TONKIN voici 25 ans... Hommage à Robert SAVARY

à l'occasion du retour du corps en France

Les obsèques du Lieutenant Robert SAVARY, tué au Tonkin, le 26 Octobre 1949 et dont le corps vient seulement d'être rapatrié, ont récemment donné lieu à une émouvante cérémonie à Issy-les-Moulineaux où réside sa famille, en présence de nombreux Résistants bien connus.

Jean BRULE, Guy DUCOLONE et Henri ROL-TANGUY ont tour à tour rendu hommage à Robert, victime d'une guerre qu'il réprouvait et contre laquelle les siens ont ardemment lutté.

Evoquer la figure de Robert, mort à 23 ans, c'est revivre, à 30 années de distance, notre propre jeunesse troublée par l'occupation nazie...

Avec son frère Paul et d'autres camarades qu'il retrouvera plus tard en Bretagne, Robert participe le 11 Novembre 1940 à la marche des étudiants sur les Champs-Élysées. Formé à l'école du Professeur BAUDRY dont le fils sera fusillé Place Balard, Robert diffuse avec sa famille, ses camarades d'études et de sports les tracts de la Résistance avant de gagner la région de Pontivy où, inlassablement il recrute, diffuse, assure des liaisons, renseigne. Avec une bonne équipe commandée par son frère, est créé le groupe VALMY qui deviendra le détachement LAMY, l'un des éléments du 1^{er} Bataillon F.T.P.F., étiré aux confins du Morbihan, rattaché ensuite au 4^{me} Bataillon F.F.I. Avec le grade de Lieutenant, il participera aux combats de la région puis à ceux des Fronts de Lorient et de la Vilaine.

Intégré sous-Lieutenant d'active, c'est le 21 Octobre 1947 qu'il embarque à Marseille pour Madagascar. Mais c'est en Extrême-Orient, au Tonkin que débarque son régiment, dans le secteur de Caobang-Langson. Robert tombera le 26 Octobre 1949 à Dong-Dang, sur le chemin du retour et son corps sera enseveli au cimetière militaire de Langson.

Le 21 Octobre, cinq jours avant sa mort, Robert écrivait :

« Il n'est plus permis à notre

époque que des gens sensés continuent à croire les informations. Tout ce qui est écrit sur l'Indochine est faux... Goebbels ne faisait pas mieux... »

Alors que l'attendait sa mère, ce fut, le 11 Novembre suivant, au milieu de la joie des autres, la visite officielle du Maire, et l'affreuse nouvelle...

Lorsqu'on évoque la stature du bel athlète que fut Robert, champion de 800 m., le beau visage de sa bonté, son profond humanisme, ses camarades sentent resurgir leur haine de cette guerre monstrueuse dont les profits étaient réservés aux trafiquants de piastres ou d'armements.

Le Général de GAULLE l'avait stigmatisée, qui disait encore en 1966, à Phnom-Penh :

« Aucune chance pour que les peuples de l'Asie se soumettent à la loi de l'étranger venu de l'autre rive du Pacifique... si puissantes que soient ses armes ».

Henri ROL-TANGUY en rendant hommage à Robert a aussi rappelé :

« Si on avait écouté la voix du Général LECLERC qui ne s'était pas trompé sur le caractère de cette guerre, quand il disait : « il faut arrêter de se battre contre ceux qui étaient à nos côtés dans la lutte contre l'occupant nippon allié des nazis pour asservir l'humanité » et quand il disait : « il faut négocier avec les représentants du peuple vietnamien ». Si on avait écouté la voix de notre peuple parmi laquelle celle de la famille de Robert SAVARY, combien de victimes innocentes auraient été épargnées ».

Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre au titre de la Résistance, Croix des Combattants Volontaires de la Résistance, Croix des Combattants, Croix de Guerre T.O.E., Robert repose aujourd'hui au cimetière d'Issy-les-Moulineaux.

Que son exemple et son sacrifice demeurent au cœur de chacun pour qu'il ne soit plus porté atteinte à la liberté des peuples.

C'est l'hommage le plus fer-

vent, tel qu'il l'eût voulu, qui puisse être rendu à Robert.

C'est le plus précieux recon-

fort que pourront recevoir sa maman, son frère et tous ses amis.



En occupation au Tyrol avant le départ pour le Tonkin

UNE PROMOTION QUI HONORE TOUTE LA RESISTANCE BRETONNE

Georges MARCA

Officier de la Légion d'Honneur

Notre cher camarade Georges MARCA, Chevalier de la Légion d'Honneur, depuis le 7 Novembre 1951, a été élevé à la dignité d'Officier.

Lui qui fut « Marcel » dans la Résistance ne nous en voudra pas d'avoir attendu pour donner à sa promotion une plus large audience en ce numéro spécial.

Georges MARCA a appartenu à une famille résistante, très éprouvée, puisque son frère Jean, cheminot d'Auray, fut arrêté le 21 Janvier 1942 et fusillé avec Henri CONAN, le 30 Avril 1942, à Saint-Avé près de Vannes. Ce même frère auparavant condamné à 3 ans de travaux forcés pour distribution de tracts communistes.

Georges MARCA, né le 24 Août 1923 à Auray, fut élève instituteur à l'Ecole Normale de Vannes. De 1940 à 1942, il est

au Lycée de Pontivy, de 1942 à 1943 au Collège de Lannion, de 1943 à 1944, il accomplit des stages à l'Ecole d'Agriculture de Rennes puis aux Arts et Métiers d'Angers.

C'est en Octobre 1941 qu'il prend contact avec Guillaume PERON, responsable du Front National, qui organise la Résistance parmi les cheminots.

Des distributions de tracts et d'affiches le rendent suspect à Pontivy, des sabotages repérés « sur sa foulée » l'amènent à Lannion où, avec les frères PROVOST (arrêtés en Mai 1943 et déportés) il participe à diverses opérations, notamment dans le secteur de Perros-Guirec.

Il sera responsable des « Jeunes » de la région de Rennes au début de 1944, puis chef par intérim du 2^{me} Batail-

lon F.T.P.F. de Rostrenen au début de Juillet 1944. Le 14, il devient membre du Comité Militaire Régional (C.M.R.) des F.T.P.F., sera arrêté à Guern où il vient rejoindre Paul SAVARY le 24 Juillet 1944 et il est nommé à la Libération à l'E.M. des F.F.I. du Morbihan.

Par la suite, il sera envoyé aux T.O.E. pour combattre les Japonais et, dans cette drôle de guerre, grièvement blessé : 18 intervention chirurgicales, 2 ans d'hospitalisation le font grand invalide de guerre. Ses titres de guerre sont les suivants :

- Citation à l'ordre de la Division n° 17 : 20-1-1945 — XI^{me} R.M.
- Citation à l'ordre de l'armée n° 303 : 13 Avril 1949
- Rosette de la Résistance : 24 Avril 1946
- Croix du Combattant Volontaire 39-45 n° 1081 : 12 Mai 1959
- Croix du Combattant Volontaire de la Résistance
- Croix des Combattants des moins de 20 ans
- Chevalier du Million d'Éléphants et du Parasol Blanc
- Chevalier de la Légion d'Honneur : 7 Novembre 1951

La modestie de « Marcel » dut-elle en souffrir, nous nous devons de rappeler quelques extraits des citations qu'il a méritées :

- « Plein de cran et d'allant rejoint les Forces Françaises combattantes à 18 ans — Arrêté et torturé par les allemands, s'évade et continue le combat « Cité au titre des F.F.I. est décoré de la Croix de Guerre et de la Médaille de la Résistance avec Rosette ».
- « Doué d'un courage remarquable et du plus profond mépris du danger. Volontaire et remarquable entraîneur d'hommes. A entraîné ses hommes à l'attaque de la position rebelle. Grièvement blessé a continué à diriger le combat mettant en fuite l'adversaire et donnant la plus belle preuve de ses qualités de chef ».

Georges MARCA a force de volonté s'est durement réadapté à la vie civile. Récemment, il était assistant pédagogique au Centre Culturel Français du Caire et c'est à l'occasion d'un récent passage qu'il a reçu de notre Association représentée par Georges LANDAY, tous les témoignages d'amitié qu'il mérite, lui et toute sa famille.

Nouvelles de LOCMINÉ

Une réunion des membres de la Section de l'A.N.A.C.R. de Locminé, s'est tenue le Samedi 25 Janvier dernier, à 20 h. 30, au Café de M^{me} Maguet (Veuve du résistant Jules Maguet, massacré au Fort de Penthièvre).

Celle-ci présidée par Roger Le Hyaric, co-Président départemental, assisté de Lucien Caro du Bureau départemental autour des responsables de la Section : Raymond Vessier, co-Président, Louis Cario, Secrétaire et Jean Le Ray, Trésorier.

Malgré l'heure tardive, une trentaine d'Anciens Résistants des Communes de Moréac, Blagnan, La Chapelle-Neuve, St-Jean-Brévelay et Guéhenno, dont l'ex-Commandant Rucard, du 4^{me} Bataillon, avaient répondu à l'appel lancé par le Secrétaire de la Section, Louis Cario.

Au cours de cette soirée, il était bon de constater de nouvelles inscriptions à l'Association.

Après l'ouverture de la séance par le co-président de la section, souhaitant la bienvenue à tous, le Trésorier donna lecture des recettes et dépenses et le Secrétaire relata les manifestations de l'année passée et celles prévues pour cette année 1975.

Notre co-Président départemental, Roger Le Hyaric, retraça les idées de la Résistance d'abord de la région de Locminé où tant de martyrs ont péri, puis l'ensemble de ce qu'a été la Résistance dans le Morbihan et dans son ensemble ensuite des questions des droits de chacun.

Puis après avoir trinqué fraternellement, nous devions nous quitter, permettant de nous retrouver dans cette même ambiance et d'esprit de ce que fut pour chacun de nous la Résistance.

LISTE DES DIFFUSEURS D'« AMI » DU COMITE LORIENT-LANESTER

N° du sect.	Quartier	Responsable de la diffusion
1	Ville en Bois	Louis Morel, 23, bd Laënnec
2	Bd de Normandie	Paul Le Bourhis, 41 bis, rue E. Quinet
3	du Rouho	Lucien Caro, 22, rue Amiral Ronarch
4	Calvin	Philippe Croizer, 12, r. Mancel
5	Haut Keryado	Paul Guérin, 14, Rue Mermoz
6	Bois du Château	Mme Le Bourvellec, 3, Place bonnaud
7	Cours de Chazelles	Le Fort, 1, Rue Prof. Perrin
8	Moustoir	Mme Scaviner, 20, r. Bompard
9	Ville de Lorient N° 1	Henri Le Guillou, 20, Rue Marie Dorval
10	Ville de Lorient N° 2	Gilbert Huerne, 28 bis, Rue Esnault des Châtelets
11	Quai de Rohan	Louis Rousselot, 22, Rue Amiral Courbet
12	Nouvelle Ville	René Crouvazier, 20, Rue Victor Hugo
13	Port de Pêche	Charles Thiec, 24, av. Gal de Gaulle
14	Frébault	Olivier Marrec, 1, Rue de la Réunion
15	Bas de Merville	Albert Le Priol, 22, Rue Claire Droneau
16	Haut de Merville	René Le Garff, 4, rue Gauguin
17	Kerfichant	Charles Le Garrec, 32, Rue Docteur Grosse
18	La Puce qui Renifle	Roger Le Hyaric, 57, rue Monistrol
19	Lanveur	René Le Garff, 4, rue Gauguin
20	Kervénanec	André Fiaschetti, 2, Rue J. Vallès. PL 04
21	Maison des Choux, Lanester	Henri Plenier, 19, Rue Saint-Exupéry
22	Plessis - Lanester	Michel Le Palud, 29, Rue J.-M. Le Halpert
23	Jean Jaurès	Pierre Le Bouhart, 22, rue Guy Ronartz
24	Cité de Kerdavid	Jean Corréa, 4, Rue Hélène Boucher
25	Touléno	Raymond Cailloch, 7, Av. de la Commune de Paris
26	Larmor-Plage	Georges Landay, Le Fort-Bloqué Plomeur
27	Plomeur	Garniel, St-Bieuzy, Plomeur

TRANSPORTS
R. PONTONNIER
Rue d'Armor
Tél. 275 — MAURON

Location de Cars
(13 à 55 places)

Services Réguliers
MAURON - RENNES
MAURON - VANNES

Transports Marchandises
Location
Véhicules Industriels

Centre Ouest de Formation d'Enseignants
à la Conduite des Véhicules Automobiles



10, Rue de Clairambault

56 - LORIENT

(Morbihan)

Téléphone (97) 64.25.15



SAVAC

Caravanes WILLERBYHABITATIONS DE 5,50 M à 12,80 M
PRIX SANS CONCURRENCE

CARAVANES « ADRIA » TOURISME A PARTIR DE 385 KG

9, Rue de Melun - LORIENT - Tél. 64.57.65

REPRISES et OCCASIONS

Station-Service FINA

160, Rue Jean-Jaurès - 56 - LANESTER

Téléphone : 21.05.89

M. Manuel GARBAYO

Gérant Libre de PURFINA FRANÇAISE

Fleurs Jean LE GARECCorrespondant
TÉLÉFLEURS
FRANCELE KREISKER
LORIENT
Tél. (97) 21.10.35VETEMENTS - SPORTS - CAMPING - NAUTISME
CARAVANES**La Hutte****F. GOURLAY**13, Place A.-Briand
LORIENT
Tél. 64.39.56

CHAPELLERIE

LE CABELLEC

PLOUAY

et sur tous les marchés de la région

— DU CHOIX — DES PRIX — DE LA QUALITÉ —

SOCIETE GUIDELOISE
DE TRAVAUX PUBLICS**TRAPU**

80, Rue Lazare-Carnot

LORIENT

Tél. 21.15.00

TERRASSEMENTS & MANUTENTION

TRANSPORTS — DÉMOLITIONS

TRANSPORTS — LOCATION CAMIONS — DEMOLITION — PELLES MECANIKES — COMPRESSEURS

GRUES 6 - 12 - 15 et 20 Tonnes — PORTE-ENGINS 100 Tonnes

E. CARDIET

AVENUE DE KERGOISE

LORIENT

Téléphone 21.10.26

SABLE D'ERDEVEN

MATÉRIAUX DE CARRIÈRES

Basile POHER

fusillé il y a
30 ans, mais
toujours
vivant



Cette tragédie, dont allait être le héros malheureux Basile POHER, s'est déroulée voici un peu plus de 30 ans.

A l'époque, Basile POHER avait 27 ans et travaillait comme ouvrier agricole au village de Kervoazé en Plévin (Côtes-du-Nord). Travaillant depuis plusieurs années dans cette ferme, il avait eu l'occasion de lier connaissance avec les nombreux maquisards qui sillonnaient la région, harcelant sans répit l'occupant. Et depuis un an, Basile avait accepté d'aider les Résistants, dans la mesure de ses moyens. C'est ainsi que, au cours de l'été 44, alors que le front allemand craquait sous les assauts des alliés débarqués, il participa à un parachutage d'armes.

Vers la fin de juillet, le groupe de maquisards de « Bousse » et « Capot », célèbre pour son ardeur à la bataille muette, s'installa dans le village. Que se passa-t-il alors ? Furent-ils dénoncés ou les Allemands que le vent de la défaite avait rendu beaucoup plus hargneux, soupçonnèrent-ils la présence du groupe dans le village ? Toujours est-il qu'en cette journée du 29 Juillet 1944, un détachement allemand encercla le village voisin de Kerhous où Basile Poher et trois compagnons travaillaient à la moisson. Dès qu'ils virent les allemands, tous les quatre tentèrent de fuir vers les bois proches. Ils n'allèrent pas loin, l'un d'eux Yves Guillemot (25 ans), le patron, fut atteint de deux balles dans la jambe droite. Tous se rendirent.

Alors commença l'interrogatoire.

« Au début, c'est un sergent qui nous interrogeait et nous avions encore espoir de sauver notre vie. Mais, bien vite est arrivé un officier allemand, nerveux, menaçant et j'ai compris que c'était fini... »

En effet, malgré les menaces, aucun des quatre compagnons d'infortune ne parla. Un ordre, brutal et sans équivoque, frappa nos quatre hommes qui se virent dépouillés de tout ce qu'ils avaient sur eux : argent, papiers, bagues, cigarettes...

Puis, on les aligna tous les quatre dans un coin du champ : Basile Poher (27 ans), Jean Bourhis (33 ans), Daniel (16 ans) debout, Yves Guillemot (25 ans), assis à cause de ses blessures. Basile était à l'extrême gauche. Un soldat s'avance alors. Une rafale déchire le silence oppressant du moment. Nos quatre héros s'écroulent. L'officier, à son tour s'approche et leur donne le coup de grâce. Le coup de grâce frappa Basile à la tempe gauche et ressortit au-dessus de l'arcade sourcillière droite.

Leur forfait accompli, les allemands restèrent là encore plus de deux heures, fumant, devisant comme si rien ne s'était passé.

Quand, enfin, ils s'en allèrent les amis des victimes accoururent et à leur grande surprise s'aperçurent que seul Basile POHER, atteint de huit balles au bras gauche et frappé par le coup de grâce, respirait encore faiblement. Yves Plounevez le releva et, avec bien des précautions le ramena chez sa mère. Pendant la nuit la sœur infirmière de Motreff vint le voir à la maison. Le lendemain matin, bravant la menace des Allemands, sa femme, sa sœur Olive et sa nièce Maria le conduisirent, caché dans une charrette, à l'hôpital de Carhaix où on ne lui donnait aucune chance de s'en tirer.

Pourtant, fin octobre, Basile Poher s'en retournait chez lui, à peu près guéri, après avoir subi l'amputation de son bras gauche et l'énucléation de son œil gauche. Et, si, 30 ans après, le hasard ou l'amitié vous fait rencontrer Basile Poher, vous serez surpris de le voir toujours content, avec une peur seulement : celle de ne plus rien voir du tout.

EPISODE DE LA RESISTANCE MORBIHANNNAISE :

Au Village de Saint-Guen en Saint-Tugdual

Témoignage de M. Le Zaouter

Il est 10 heures, le 9 août 1943. Je rencontre mon ami Jean Dinahet que je n'avais vu depuis son départ au maquis, après l'attaque du camion allemand sur le territoire de notre commune. Nous avons bavardé et il me demande, entre autre, si la Gestapo continue ses visites régulières à son domicile, ce que je lui confirmais.

Cette conversation se déroulait dans un de mes champs, au village de Saint-Guen. Il me dit, qu'étant si près de chez lui, il allait y passer, le temps de changer de vêtements et de se restaurer, si cela était possible.

Ayant terminé mon travail vers 11 h. 1/2, je me dirigeais vers ma maison, ou plus exactement celle de ma fille, que j'aidais aux travaux de la ferme, mon gendre étant prisonnier de guerre.

Toute la famille était rentrée : mon fils Léon 22 ans, mon petit-fils Georges 8 ans et ma fille ; nous allions nous mettre à table quand notre attention fut attirée par un bruit insolite : un groupe d'Allemands, à vélos, venait de faire irruption dans la cour de la ferme. Ils étaient une dizaine. Deux d'entre eux se détachèrent pour venir nous rejoindre et nous interroger : « Ici, dans village, terroristes... Vous dire où cacher, tout de suite, etc. ».

Pour moi une seule chose comptait : pouvoir avertir Jean avant qu'il ne soit trop tard. Mais comment ? (à cette époque j'étais âgé de 52 ans, j'en ai 84 aujourd'hui en vous racontant cette anecdote de la résistance). J'ai pris le parti de faire la sourde oreille : « Je n'entends pas et je ne comprends rien à votre charabia ! ». Finalement j'ai pris un outil comme si j'allais aux champs et me dirigeais vers le jardin situé derrière la maison.

Je reconnais que je n'éprouvais aucune bravoure, je tremblais comme une feuille. La maison de Jean était située derrière la nôtre et était masquée par des immenses fougères, genêts et landes.

Je craignais d'être devancé par les Allemands et arrivant dans le petit passage qui mène à la porte je criais : « Jean, les « boches ».

Je vis alors Jean sortir nu de chez lui, escalader le talus, face à la maison et disparaître dans un champ de seigle.

Sa femme s'était rendue au bourg, à vélo, lui chercher de quoi se ravitailler, je le savais donc seul. Il fallait donc que je lui apporte ses vêtements. Ce que je fis au moment où la Gestapo arrivait chez Jean.

J'étais heureux et fier d'avoir soustrait des griffes de la Gestapo celui qui allait devenir le capitaine Albert, commandant la glorieuse compagnie FTPF « La Marseillaise ».

J'ai voulu que cette action soit écrite afin de démontrer, si besoin était, que la Résistance formait un tout : ceux qui étaient dans les maquis et ceux qui sans y être aidaient les maquisards.

Fait à Priziac le 8 Janvier 1966

Signé : LE ZAOUTER

Contresigné par M. Robic Louis, boulanger au bourg de Priziac, ancien résistant, carte CVR N° 004579, ancien combattant au titre de la Résistance.

(Depuis ce témoignage, M. Le Zaouter est mort et à ses obsèques une délégation de l'ANACR y assistait. Le drapeau de la section était porté par Auguste Le Goff.)

J. FAVIER

OPTICIEN DIPLOME

OPTIQUE

BAROMETRES — JUMELLES — LENTILLES CORNEENNES

16, Rue de la Patrie — LORIENT — Tél. 21.19.04

Décisions importantes du Conseil National

Le Conseil National réuni à Reims, le 9 Mars, a approuvé, la proposition d'organiser, pour la suppression des forclusions,

- une semaine d'information, du 7 au 13 Avril,
- et une journée nationale d'action, le 15 Avril.

Le Conseil a aussi approuvé la proposition présentée par le Docteur Katz au nom de la Section Médicale, d'organiser un colloque médical à la Faculté de Médecine de Grenoble à l'occasion du Congrès National de 1976.

Il a approuvé (contre 4 voix dont 1 invité) la résolution qu'on lira par ailleurs.

Le Conseil National a pris acte des décisions du Bureau concernant les modalités de préparation de la Conférence Nationale sur la Connaissance et l'Enseignement de la Résistance et lancé à l'unanimité l'appel pour le 8 Mai : voir ci-après ...

APPEL POUR LE 30^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE

Le 8 Mai 1945 fut et restera la victoire des hommes libres. La capitulation sans condition des armées hitlériennes consacra la défaite des forces d'agression, d'esclavage, de racisme, de génocide, qui pendant douze ans, par toute l'Europe, avaient affamé, humilié, emprisonné, déporté, torturé, fusillé, massacré, sous le drapeau à croix gammée.

Il fut et restera la victoire des nations, des peuples, qui, malgré la diversité de leurs régimes, s'étaient unis pour abattre le nazisme et le fascisme, et recouvraient leur indépendance et la Paix, indissociables.

Cette victoire restera l'une des plus grandes dates du monde moderne.

Le 8 Mai 1945 fut et restera l'une des plus grandes dates de l'histoire de la France.

Cinq ans plus tôt, par incompetence, lâcheté ou trahison de ceux qui en avaient la charge, la défense nationale, l'Etat, la République avaient volé en éclats sous l'attaque hitlérienne. Mais alors, contre l'occupant, contre Pétain et les collaborateurs vichystes, se levèrent les volontaires de la liberté et de la dignité humaine. Ce fut la Résistance, qui forgea son union dans le combat et qui au bout de longues et tragiques souffrances dressa la Nation dans l'insurrection libératrice de 1944.

C'est grâce à la Résistance, à la France Libre, à l'insurrection nationale, que notre pays, rétabli dans son honneur, le fut dans son indépendance, et reprit aux côtés de ses alliés britanniques, soviétiques et américains, une place digne de son passé.

Siégeant à Reims, dans la ville où les nazis ont capitulé à l'Ouest avant leur capitulation générale du 8 Mai 1945, à Berlin,

Le Conseil National de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance salue avec émotion la mémoire ineffaçable des millions de soldats alliés et de citoyens de tous pays qui tombèrent pour libérer l'humanité du nazisme et du fascisme.

Indéfectiblement fidèle au souvenir des Françaises et des

Français qui, au combat, dans les geôles et les camps, devant les pelotons d'exécution, dans les chambres de tortures, sont tombés sous les coups de l'ennemi et de ses collaborateurs,

Fier de représenter des Résistants de toutes appartenances et de toutes familles spirituelles dont les idéaux communs d'alors inspirent toujours l'action présente,

Le Conseil National déclare que le 8 Mai, jour anniversaire de la Victoire qui a consacré la renaissance des libertés et de l'indépendance de la France, doit être proclamé Fête Nationale fériée et chômée, comme le 14 Juillet et le 11 Novembre, et qu'il s'agit là d'un devoir national.

Le Conseil National appelle les résistants à célébrer avec leurs frères d'armes survivants de la déportation le 30^{ème} anniversaire de la libération des camps de la mort.

Il les appelle à tout mettre en œuvre en union fraternelle avec les combattants et victimes de nazismes pour donner le plus grand éclat au 30^{ème} anniversaire de la Victoire.

Ce faisant, il considère que, pour être conséquente avec l'événement commémoré, l'institution de cette fête nationale doit aller de pair avec, au minimum :

- la reconnaissance complète de tous les services de Résistance, sans aucune forclusion,
- la mise hors d'état de nuire des auteurs de guerre et de crimes contre l'humanité,
- la mise hors d'état de nuire des diffamateurs de la Résistance et des apologistes de la trahison et de la collaboration,
- l'information honnête de la jeunesse pour qu'elle bénéficie des enseignements civiques de la Résistance et de la Victoire.

C'est dans ces enseignements, dans les idéaux exprimés au nom de tous par le Conseil National de la Résistance, dans l'action pour sauvegarder la Paix reconquise le 8 Mai 1945, que la France trouvera les voies d'un avenir répondant aux espérances d'il y a 30 ans.

REIMS, le 9 Mars 1975.

PORTRAITS — MARIAGES — FETES DE FAMILLE

STUDIO D'ART

L. LE GUERNEVE

12, Av. Anatole-France — LORIENT — Tél. 64-38-14

Travaux Industriels noir et couleur

Travaux Amateurs, livraison très rapide



**LES VINS
"ARCIBIA"**

Vins de toutes provenances

l'ambiance de la propriété

N. LE TEXIER

Négociant Eleveur

LANESTER

Tél. Lorient 76.04.12

MOTOBÉCANE



MOBYLETTE

CADY

Marcel LE FUR

37, Rue de Belgique — LORIENT — Tél. 64.56.54

83, Rue Jean-Jaurès — LANESTER — Tél. 21.09.90

Toute la gamme

de MOBYLETTES-CADY et Vélos

Supermarché



Boulevard Cosmao-Dumanoir

56100 LORIENT

et

PRIMODIC

11, Rue Jullien

56300 PONTIVY

MAGASIN PILOTE

MOBILIER DE FRANCE



MOYSAN

LORIENT, 4, Place Jules Ferry

VANNES, Centre Commercial du Fourchène, Rte d'Auray

HENNEBONT, 2, Avenue de la Libération

QUIMPERLE, Angle Rue Thiers - Rue Mellac

gan

gan

Hubert BRISSON

Agent Général d'Assurances

GROUPE DES ASSURANCES NATIONALES

34, Rue Carnot - LORIENT

Téléphone : 21.07.71

**INCENDIE - ACCIDENTS - VIE
RETRAITES - RISQUES DIVERS**

Notre action pour la reconnaissance des droits des Anciens Résistants

Le 3 Mars dernier, le Bureau Départemental, s'adressant aux Parlementaires du Morbihan, leur demandait d'être les interprètes de notre Association auprès des autorités responsables, afin que le décret promis par le Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et rétablissant la possibilité d'obtenir la reconnaissance des services de Résistance et la satisfaction des droits afférents, soit immédiatement publié.

Nous avons reçu de la part de M. ALLAINMAT, député de Lorient et de M. LE CABELLEC, député-maire de Plouay, les différentes interventions qu'ils ont faites.

LETTRE DE M. ALLAINMAT AU MINISTRE :

Monsieur le Ministre,

Au cours de notre session d'Automne, vous vous étiez engagé devant l'Assemblée Nationale et le Sénat, à faire publier avant le 31 Décembre 1974 un décret rétablissant la possibilité d'obtenir la reconnaissance des services de Résistance et la satisfaction des droits afférents.

Or, ce décret n'est toujours pas paru et les Comités départementaux des Anciens Combattants de la Résistance témoignent de leur profonde déception, estimant notamment que ce retard « fait perdre leur valeur aux hommages officiels rendus à la Résistance lors du 30^{ème} Anniversaire de la Libération ».

Les engagements pris par le Gouvernement étaient conformes à l'attente des anciens Résistants et au vœu du Parlement unanime : je ne doute donc pas, Monsieur le Ministre, que vous ayez à cœur de les tenir et, en vous remerciant du soin que vous voudrez bien y apporter, je vous prie d'agréer, l'expression de mes sentiments de haute considération.

REPOSE DU MINISTRE A M. LE CABELLEC

Vous avez bien voulu me faire parvenir le texte des vœux exprimés par le bureau de

l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance, tendant, d'une part, à obtenir la levée des forclusions, d'autre part, à la création d'une attestation de durée des services accomplis dans la Résistance valable en particulier pour les organismes de retraite.

En ce qui concerne la première question j'ai rappelé devant le Parlement les obstacles de tous ordres qui s'opposaient depuis des années à la levée des forclusions.

Comme vous le savez, j'avais constitué un groupe de travail auquel ont participé des représentants des Associations d'Anciens Combattants et d'Anciens Résistants afin d'étudier ce problème sous ses divers aspects.

A la suite de ces travaux un projet de décret a été proposé à mes collègues intéressés et je m'emploie à ce que la procédure en cours aboutisse dans le meilleur délai possible.

La satisfaction du second vœu permettrait aux demandeurs de faire prendre en compte leurs services accomplis dans la Résistance pour le calcul de leur retraite.

Je vous signale que, dans le cas où les demandeurs possèdent la carte du Combattant Volontaire de la Résistance, ils peuvent obtenir cette attestation sur demande adressée à M. le Directeur Général de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

Dans l'hypothèse contraire, cette attestation ne peut leur être délivrée.

En effet, aucun texte législatif ou réglementaire n'a prévu l'établissement d'une telle attestation puisque, pour les services accomplis durant les guerres 1914-1918 et 1939-1945, la carte du Combattant qui constate la présence du titulaire dans une unité combattante, durant 90 jours au moins est attribuée sur le vu de l'Etat signalétique et des services que doivent détenir les intéressés.

J'ajoute qu'une étude est en cours pour rechercher les moyens de pallier les difficultés évoquées et donner satisfaction au vœu exprimé sur ce point.

UNE ESCROQUERIE MORALE : la retraite à 60 ans pour les Anciens Combattants

On a beaucoup parlé de la loi n° 73-1051 du 21 novembre 1973, que le Secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants n'hésite pas à qualifier de « Retraite anticipée pour les Anciens Combattants et Anciens prisonniers de guerre ». Et beaucoup de nos camarades ont pensé, dans une période où les salariés revendiquaient la retraite à 60 ans, que cela était chose acquise pour ceux qui avaient été des combattants et nos adhérents de l'ANACR comme les autres.

Hélas ! à la lecture du décret d'application tous ont dû déchanter. Et comme nous sommes fréquemment interrogés sur ce sujet nous ne pouvons que donner à nos lecteurs le tableau officiel ci-dessous qui les éclairera sur les droits qu'ils ont acquis :

Durée de service ou de captivité requise	de 6 mois à 17 mois	de 18 mois à 29 mois	de 30 mois à 41 mois	de 42 mois à 53 mois	54 mois et plus
Durée maximum d'anticipation avant l'âge de 65 ans	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
Demandes recevables en 1975	pers. nées en 1911	pers. nées en 1912	pers. nées en 1912 ou 1913	pers. nées en 1912 ou 1913 ou 1914	pers. 1912 ou 1913 ou 1914 ou 1915
Demandes recevables en 1976 etc...	pers. nées en 1912	pers. nées en 1913	pers. nées en 1914	pers. nées en 1915	pers. nées en 1916

A la lecture du tableau ci-dessus (nous avons fait disparaître les demandes recevables en 1974, ce qui paraît déplacé pour une circulaire ministérielle portant la date de février 1975) nous constatons qu'un salarié (ou un non salarié) relevant d'une caisse d'assuré social qui voudrait prendre sa retraite à 60 ans aurait du avoir une durée de service dans une unité combattante égale ou supérieure à 54 mois. Quel est le combattant de la Résistance qui peut justifier d'une durée aussi longue ? Le général de Gaulle, lui-même, du 18 juin 1940 jusqu'à la libération de la France n'aurait pu établir un état signalétique et des services suffisamment étoffé.

Le législateur était parti, sans doute, d'une bonne intention, mais les services ministériels ont dénaturé l'essence d'une loi qui était, en fait, la reconnaissance des services rendu à la Nation.

LA GALERIE DU ROTIN

26, Rue Maréchal-Foch — LORIENT - 56 — Tél. 64.29.07

SALONS - PEAUSSERIE
CHAMBRES - LUMINAIRES
ET TOUTE LA VANNERIE

UNE VISITE S'IMPOSE

ENTREE LIBRE

Résistants et Déportés unanimes pour s'opposer à toute tentative de réhabilitation du nazisme et de Vichy

Réunis à Roanne le 16 Février 1975, les Anciens Résistants, Anciens Déportés et Internés, appartenant à diverses organisations, notamment A.N.A.C.R., F.N.D.I.R.P., F.N.D.I.R. et U.N.A.D.I.F. réaffirment unanimement leur volonté commune de maintenir l'honneur de la Résistance et de tous les Résistants quelle qu'ait été la forme de leur lutte et qu'ils soient ou non tombés entre les mains de l'ennemi, et de s'opposer à toutes les tentatives de réhabilitation du nazisme et de ses complices de VICHY.

C'est pourquoi ils feront échec au transfert des cendres de Pétain et à la remise en cause des décisions du Tribunal de Nuremberg, et continueront leur lutte pour que les bourreaux et criminels de guerre, notamment Barbie et Touvier,

n'échappent plus à la justice.

Conscients de la nécessité de préserver devant l'histoire les caractéristiques effroyables des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité perpétrés dans les camps de concentration nazis, ils n'entendent pas pour autant contester leurs droits à toutes les victimes du nazisme.

C'est pourquoi ils affirment que les différends qui restent encore à régler au regard de la définition légale de certains statuts de victimes de guerre, doivent l'être dans un esprit de respect mutuel, de fraternité et sans aucunement mettre en cause la nécessaire union de la Résistance, de l'internement et de la déportation concentrationnaire, et d'une manière plus générale de tous les Anciens Combattants et de toutes les Victimes de Guerre.

MEMBRE INTERFLORA

Les plus belles fleurs

G. POIDEVINEAU

12, Place Alsace-Lorraine — LORIENT — Tél. 21.05.56



SPECIALITES BRETONNES
GARANTIES PUR BEURRE

QUATRE QUARTS
GATEAUX BRETONS
GALETTES FINES
— KATE MAD —

RALLYE

LORIENT — Tél. 21.16.64

Route d'Hennebont — 56 - LANESTER

“ LE PLUS GRAND HYPERMARCHÉ DE L'OUEST ”

Massacre les Prix

EVOLUTION DES PENSIONS EN 1975

La signature d'un accord salarial dans la fonction publique en début d'année 1975 permet de déterminer l'augmentation minimale dont bénéficieront les anciens combattants et victimes de la guerre en application du rapport constant qui lie leurs pensions aux traitements de la fonction publique.

I — En 1975, une augmentation générale se répartira au minimum de la façon suivante :

- + 1,25 % au 1^{er} janvier
- + 2,25 % au 1^{er} avril
- + 1,75 % au 1^{er} juillet
- + 1,75 % au 1^{er} octobre
- + 1 % au 31 décembre

Ces chiffres sont valables dans l'hypothèse d'une hausse des prix de 8 %. Ils seront, bien entendu, réajustés au début de chaque trimestre si la hausse était plus forte.

II — De plus, les pensionnés bénéficieront, comme tous les fonctionnaires, d'une attribution de 5 points d'indice, ce qui fera passer l'indice de référence de 184 à 189 au 1^{er} juillet 1975.

III — Enfin, les pensionnés bénéficieront seuls des effets de l'incorporation dans le traitement de 2 points de l'indemnité de résidence, opération qui ne profite pas au fonctionnaire en activité, puisqu'elle est sans effet sur le traitement perçu.

△

En conclusion et à titre d'exemple, pour 1975, l'évolution du **montant mensuel de la pension à 100 %** peut donc être estimée aux chiffres suivants :

1 ^{er} janvier 1975 ..	+ 1,25 %	1.411 F	+ 1,25 %
1 ^{er} avril 1975	+ 2,25 %	1.443 F	+ 3,50 %
1 ^{er} juillet 1975	+ 1,75 %	1.499 F	+ 7,53 %
+ 5 points d'indice			
1 ^{er} octobre 1975 ..	+ 1,75 %	1.552 F	+ 11,35 %
+ 2 points d'indemnité de résidence			
31 décembre 1975 ..	+ 1 %	1.566 F	+ 12,35 %

LES PENSIONNES DE GUERRE A NOUVEAU LESES ESTIME L'UFAC

Des lois ont en 1948, 1951 et 1953 organisé un rapport constant entre les pensions de guerre et les traitements d'une certaine catégorie de fonctionnaires.

Des décrets ont, en mai 1962 et janvier 1970, faussé ce rapport et il en est résulté pour les pensions (invalides, veuves, orphelins, ascendants, retraite du combattant) un retard de 21 % sur les traitements.

Au lieu de la réparation attendue, le Gouvernement a décidé de nouveaux aménagements de la rémunération des fonctionnaires qui vont aggraver cette situation et porter le retard à environ 24 %.

En effet, les fonctionnaires qui avaient servi de référence au rapport constant vont voir leur traitement calculé sur l'indice 228 alors que la pension de l'invalidé à 100 % reste indexée sur l'indice 184.

C'est ainsi qu'à compter du 1^{er} Janvier 1975 :

— le montant annuel de la pension d'un invalide à 100 % (1.000 points indiciaires) est de 16.941 F au lieu de 20.992 F, soit 4.051 (405.100 AF) en moins !

— le montant annuel de la pension de veuve au taux de 500 points indiciaires est de 8.470 F au lieu de 10.496 F, soit 2.026 F (202.600 AF) en moins !

— le montant annuel de la retraite du combattant (33 points indiciaires) est de 559 F au lieu de 693 F, soit 134 F (13.400 AF).

Par ailleurs, d'autres mesures concernant certaines catégories de fonctionnaires sont décidées, de telle manière que l'amélioration de leur rémunération — au demeurant légitime en raison de l'augmentation du coût de la vie — ne soit pas applicable aux Anciens Combattants et Victimes de Guerre qui se trouvent ainsi à nouveau lésés.

- augmentation de l'indemnité de résidence,
- prime mensuelle de 50 F (600 F par an).

△

La loi sur le rapport constant a été progressivement vidée de sa substance !

Cette nouvelle agression contre les droits des Anciens Combattants et Victimes de Guerre et leurs conditions d'existence appelle la plus solennelle des protestations.

Paris, le 28 Février 1975

A U X

ATELIERS DU MEUBLE

57, Rue de Liège | du Poids Public

4, Rue Maréchal-Foch | — 11, Place —

LORIENT | VANNES



SON EXCELLENTE CHARCUTERIE
ET SES

SAVOUREUSES CONSERVES

EN VENTE DANS TOUTE LA REGION

56 - PONTIVY

Tél. (97) 25.06.30

AU 30^e ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE

JUSTICE POUR LES RÉSISTANTS

- Seuls entre les Anciens Combattants de toutes catégories, les résistants, combattants volontaires dans la lutte contre l'occupation hitlérienne, sont privés depuis de longues années de la possibilité de faire reconnaître leurs services.
- Un grand nombre d'entre eux sont victimes de mesures de forclusion.
- Les porte-parole des groupes parlementaires, la quasi-unanimité des Associations d'Anciens Combattants, Déportés, Résistants sont d'accord pour supprimer les forclusions et créer une attestation reconnaissant officiellement la durée des services accomplis dans la Résistance.
- Après étude par un "groupe de travail", le gouvernement avait annoncé devant le parlement qu'il les supprimerait avant le 31 décembre 1974.
L'engagement n'est pas tenu.
- Les résistants (R.I.F., F.F.C., F.F.I. et F.F.L.) qui ont sauvé l'honneur de la France, contribué à la libération et assuré sa participation à la victoire **EXIGENT**, pour la reconnaissance des services de tous leurs camarades de combat,

L'ABROGATION DES FORCLUSIONS

— L'ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS DE LA RÉSISTANCE - A.N.A.C.R. - 79, RUE SAINT-BLAISE - PARIS XX^e —
